

Profil migratoire Nouadhibou dans le monde, le monde à Nouadhibou

1 Nouadhibou,

une ville cosmopolite à la croisée du désert et de l'océan



1 Nouadhibou,

une ville cosmopolite à la croisée du désert et de l'océan

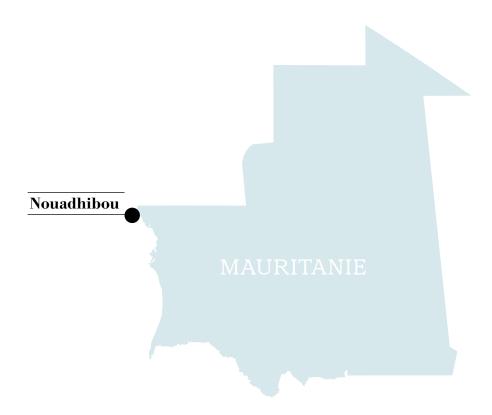


Table des matières

Le mot	du Maire	3
Liste de	s acronymes	4
Résumé	<u> </u>	5
Introdu	ction	6
I. Le mo	onde à Nouadhibou	8
1	Les dynamiques de peuplement	8
2	L'immigration interne	12
3	L'immigration internationale	14
II. Noua	dhibou dans le monde	20
1	Nouadhibou, terre de transit et de départ	20
2	L'émigration interne	21
3	L'émigration internationale	24
III. Les	dynamiques Migration & Développement	27
1	Les migrants de retour à Nouadhibou	27
2	Les acteurs et partenaires M&D à Nouadhibou	33
3	Les projets et initiatives M&D à Nouadhibou	37
Conclus	sion	38
Annexe	s	40



Le mot du Maire

« Louanges à Allah qui a appris à l'Homme ce qu'il ne savait guère, paix et salut sur le Saint Prophète que Le Seigneur, par miséricorde, a envoyé à l'humanité. »

Au nom du Conseil municipal de Nouadhibou, je suis heureuse de vous présenter le document de stratégie communale intitulé « Profil migratoire ». Ce document a été réalisé et conçu dans le cadre d'une convention signée entre la Commune de Nouadhibou et l'ONG Alianza Por la Solidaridad, en partenariat avec l'ONG Grdr pour la réalisation du projet MIDRIM (Migration & Développement), financé par l'Union européenne.

Le document « Profil migratoire » constitue un outil important dans la prise de décisions en matière de gestion des migrations, en lien avec le développement durable de la commune.

Les recommandations issues dudit document seront prochainement prises en compte dans le prochain Plan de développement communal (PDC) de Nouadhibou, pour permettre à l'ensemble des acteurs, chacun en ce qui le concerne, d'aider à faire de la migration et des mobilités un levier de développement local. Je suis entièrement confiante quant à la poursuite de la collaboration et du partenariat avec Alianza et le Grdr, pour le bien-être des populations de la commune de Nouadhibou.

Mme Roujeiba Mint Dowki Maire de Nouadhibou

Liste des acronymes

AMDH	Association Mauritanienne des Droits de l'Homme
APEAH	A ssociation pour la Protection de l'Environnement et l'Action Humanitaire
ARSN	Association des Ressortissants Sénégalais de Nouadhibou
AZFN	Autorité de la Zone Franche de Nouadhibou
BFS	Bassin du Fleuve Sénégal
CRME	Conseil Représentatif des Mauritaniens en Espagne
CT	Collectivité(s) Territoriale(s)
DASC	Direction des Affaires Sociales et Culturelles
DGCT	Direction Générale des Collectivités Territoriales
DUE	Délégation de l'Union Européenne
EMDK	Espace Migration & Développement de la région de Kayes
FLSH	Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Grdr	Groupe de Recherche et de réalisation pour le Développement Rural
HCR	Haut Commissariat aux Réfugiés
IFAN	Institut Fondamental d'Afrique Noire
MAEC	Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération
M&D	Migration & Développement
MIDEC	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
MIDRIM	Migration et Développement en Mauritanie
MSC	Maison de la Société Civile
OIM	Organisation International pour les Migrations
OMN	Organisation des Migrants de Nouadhibou
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONS	Office National des Statistiques
OSC	Organisation(s) de la société(s) civile(s)
OSCIM	Organisation(s) de la société(s) civile(s) issue(s) de la migration
OTC	Office Technique de Coopération
PASNGM	Programme d'Appui à la Stratégie Nationale de Gestion de la Migration
PDC	Plan de Développement Communal
RAME	Réseau des Associations Mauritaniennes en Europe
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SNIM	Société Nationale Industrielle et Minière
UCAD	Université Cheikh Anta Diop
UE	Union Européenne
UGN	Union des Guinéens de Nouadhibou
ZF	Zone Franche



Résumé

lus que toute autre ville mauritanienne, Nouadhibou symbolise le cosmopolitisme urbain. Elle doit sa croissance démographique et son rayonnement économique autant aux populations venues de tout le pays qu'aux vagues successives d'étrangers attirés notamment par l'industrie et la pêche. La proximité de l'Europe attire aussi de nombreux candidats à l'expatriation.

Le présent profil migratoire retrace les temps forts de l'exceptionnelle trajectoire d'une localité fortement marquée par la circulation des hommes : 22 000 habitants en 1977 contre 123 779 en 2013. Il indique, à partir d'enquêtes inédites, la place et le rôle des mobilités dans le développement d'un des principaux poumons de l'économie mauritanienne. L'intérêt premier

du document réside sans aucun doute dans l'idée que la circulation migratoire apparaît, à Nouadhibou, comme un véritable facteur de développement durable qu'il importe de conforter.

En prendre conscience à l'échelle territoriale constitue alors un leitmotiv qui doit inspirer les élus locaux en charge de la planification du déveoppement communal. C'est ainsi qu'il faut comprendre l'invitation des élus locaux à s'ouvrir aux autres composantes de la société stéphanoise en l'occurrence la diaspora et les immigrants. En effet, la mise en place d'un cadre inclusif de réflexion sur les enjeux de territoire apparaît comme une garantie de succès de tout plan de développement durable.

Introduction

elle qui est souvent décrite comme la capitale économique de la Mauritanie est une ville relativement récente ; dès 1871, les premiers colons arrivés dans la zone suggéraient de bâtir sur son site la capitale de l'Afrique-Occidentale française. Par un arrêté du 15 août 1907, le gouverneur général de l'Afrique-Occidentale Française (AOF), Ernest Roume, nomme la nouvelle ville Port Étienne en l'honneur de l'ancien ministre des Colonies. Eugène Étienne. Les premières constructions sont lancées l'année suivante. Ainsi, un siècle d'histoire stéphanoise s'est faite au fil des migrations, venues d'autres localités de Mauritanie, mais aussi d'autres pays d'Afrique, et qui ont été à l'origine des différents quartiers de la ville. Le destin de Nouadhibou est donc intrinsèquement lié aux mobilités internes, sous-régionales et internationales.

La ville bénéficie de caractéristiques physiques spatiales favorables quoique comptant avec une formation de sols très accidentés (climat, températures, vents, pluviométrie, hygrométrie1...). La commune de Nouadhibou se situe sur la presqu'île du Cap Blanc (Râs Nouadhibou) qui s'avance dans l'océan Atlantique, à l'extrême-nord de la Mauritanie. Le tissu urbain s'étend le long de la côte, face à la baie de Nouadhibou, entre la mer et la frontière avec le Maroc (Sahara occidental). Au-delà du centre-ville historique, dans le Tarhile stéphanois, on note une emprise urbaine selon un axe nord-sud étalé sur 25 km de long et environ 2 km de large. au-delà du centre historique, le long de la voie ferrée et de la route principale. Plus au sud se trouve le guartier de Cansado, ancienne cité créée pour les employés de la société minière SNIM.

Le climat de Nouadhibou est très particulier, caractérisé par une température stable (aux alentours de 26 °C), une pluviométrie quasi inexistante et une humidité relative générale-

ment faible en raison des vents dominants. Globalement, on peut qualifier le climat de doux quoique venteux, et si on y ajoute la position stratégique du port de Nouadhibou, l'environnement local particulièrement riche en termes d'écosystème, et le niveau d'infrastructures relativement élevé, on comprend le degré d'attractivité de la commune.

En outre, l'évolution des activités économiques locales se confond avec la migration. Le dynamisme économique a attiré les migrants autant que ceux-ci ont rendu possible cette prospérité. Aujourd'hui, la création de la Zone Franche (ZF) de Nouadhibou vise à redynamiser et à planifier l'économie locale, en particulier sur la base de l'investissement. Outre la ZF, on trouve un grand nombre d'institutions sur le territoire stéphanois, d'abord et avant tout parce que Nouadhibou est une capitale de région – la wilaya de Dakhlet Nouadhibou: siège de la wilaya, siège de la moughataa, Hôtel de Ville, représentations ministérielles (délégations régionales), Maison civile, centre Maouya, Maison des Jeunes, etc.

La population de la commune de Nouadhibou est passée de 500 habitants en 1940 à 22 000 en 1977, 63 030 habitants en 1988, et 79 516 habitants en 2000, selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1977, celui de 1988 et celui de 2000, menés par l'Office National de la Statistique (ONS).

Toutefois, des sources donnent aussi le chiffre de 105 000 habitants en 2000. En 2013, le RGPH de l'ONS donnait le chiffre de 121 122 habitants. Une croissance considérable qui est largement alimentée par les flux de migration, même si ceux-ci semblent clairement s'être réduits depuis 2008.

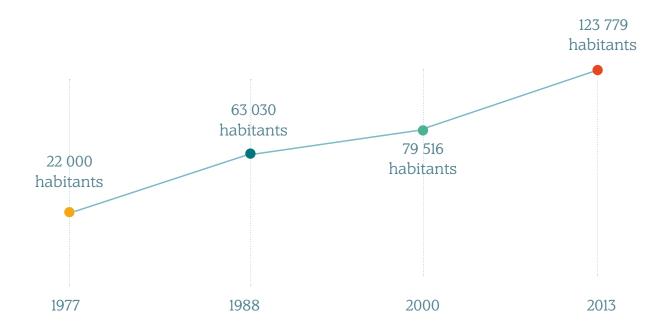
Jusqu'au début des années 2000, la question de la migration en Mauritanie relevait essentiellement du service de l'immigration au Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation. Depuis une dizaine d'années toutefois, d'autres structures étatiques sont impliquées dans le traitement de la question. Les partenaires du gouvernement sont eux-aussi nombreux sur cette thématique¹: le HCR, le PNUD, l'UE, l'OIM, etc.

Quant à la dialectique Migration et Développement (M&D), elle a pris une nouvelle ampleur depuis quelques années. Les collectivités locales, dans la continuité logique des recommandations de la Stratégie Nationale de Gestion de la Migration de la Mauritanie (2010), doivent intégrer le concept M&D dans leurs politiques et stratégies de développement. C'est l'un des objectifs du projet-pilote Migration et Développement en Mauritanie (MIDRIM) mené depuis le début de l'année 2017, dans lequel la commune de Nouadhibou est partenaire d'Alianza Por la Solidaridad.

Le présent document offre un aperçu sur l'historique de la migration au niveau de la commune, mais aussi, sur la base d'une enquête menée auprès d'un échantillon de ménages stéphanois (404), des données riches sur les flux de mobilité et les profils de migrants présents dans la ville ou partis en diaspora.

La méthodologie est disponible en annexe. Le profil migratoire est un outil au service de la commune, destiné à orienter les décisions relatives au concept de M&D avec les différentes parties prenantes, émigrés, immigrés, anciens migrants revenus sur le territoire, élus locaux, acteurs du développement à Nouadhibou, etc. Concrètement, cela se traduira par une meilleure prise en compte, dans le futur Plan de Développement Communal (PDC), de la dimension M&D, au service de la communauté dans son ensemble.

Évolution démographique de la wilaya de Dakhlet Nouadhibou 1





I. Le monde dans Nouadhibou

Les dynamiques de peuplement¹

es premières constructions de ce qui était alors nommé par les colonisateurs français Port-Étienne datent de 1908, et c'est la création de la Société Industrielle de la Grande Pêche (SIGP), en 1919, qui marque le début d'une longue période de prospérité. Pendant près de 50 ans, l'activité économique de la commune s'est confondue avec cette société, spécialisée dans le poisson salé, séché et exporté, et autour de laquelle s'organisent, jusque dans les années 60, le noyau urbain et les quartiers centraux de Lareguib et de Quairaan. Après la Seconde Guerre mondiale, les nouvelles méthodes de pêche et la construction de la ligne de chemin de fer entre la mine de Zouérate et Nouadhibou, au début des années 1960, ont transformé la ville en premier pôle économique national: port de pêche, port minéralier, port d'exportation. En 1952, est créée la Société des Mines de Fer de Mauritanie (MIFERMA),

devenue après sa nationalisation en 1974 la Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM). Au moment où Nouakchott, capitale créée ex-nihilo à la veille de l'indépendance, tardait à surgir du sable, Nouadhibou apparaissait donc déjà comme un lieu dynamique, avec un aéroport international et un port.

Dans l'espace urbain, le changement majeur survenu au lendemain de l'indépendance provient de la création ex-nihilo d'une cité autonome, Cansado, quartier dédié aux employés de la SNIM, nationaux, Européens et Africains, situé près du port minéralier, à 7 km du premier noyau urbain. À partir des années 1970, Nouadhibou devient le fer de lance de l'industrie halieutique. Le port artisanal sera rénové dans les années 90 en faveur du développement de la pêche piroguière.

^{1.} Cette introduction sur l'historique de la commune de Nouadhibou est pour une très large part extraite d'un article d'Armelle Choplin et de Jérôme Lombard institulé « Nouadhibou du Monde ». Ville de transit... et après ? Migrations et recomposition spatiales en Mauritanie. In *Afrique contemporaine*, 2008/4 n° 228.

Depuis plus d'un siècle, Nouadhibou s'est forgée à mesure des vagues d'immigration interne et internationale. Pendant des décennies, celle que l'on surnommait la capitale économique de la Mauritanie a attiré de nombreux Mauritaniens et Africains. Selon les recensements de 1977 et de 1988, l'Assaba, le Gorgol et le Trarza envoient dans les années 70 et 80 des milliers de leurs ressortissants, souvent alphabétisés en français, travailler à Nouadhibou. Au même moment, de nombreux nomades maures et de l'Adrar et du Tagant gagnent massivement la ville, où ils s'implantent de manière anarchique. Enfin, des mécaniciens, des chaudronniers, des artisans frigoristes, des électriciens, indispensables au fonctionnement du terminal ferroviaire ou des usines de congélation, arrivent à Nouadhibou de toute l'Afrique, en particulière du Sénégal, pour pallier les carences en maind'œuvre. Dès les années 1950, se succédaient ouvriers spécialisés formés à Saint-Louis et Dakar, pêcheurs et commerçants. Les « évènements » de 1989 et un regain de tensions en 2000 dû au désaccord des deux pays sur la répartition des eaux du fleuve Sénégal, et enfin l'actualité liée au droit de pêche en 2017, entraînent le départ de nombreux Sénégalais.

Depuis une vingtaine d'années, le relogement d'habitants de Nouadhibou et la venue de nouvelles populations a entraîné la création de quartiers à la périphérie nord de la ville. Globalement, l'arrivée de migrants venus d'une autre localité de Mauritanie ou d'un autre pays transforme l'espace urbain de Nouadhibou.

À la suite des sécheresses de 1970, des bidonvilles (*kebbe*) se forment sur les marges urbaines. La ville s'étend vers le nord de la presqu'île et se dédouble même, avec la création du quartier Les Numéros, où des populations maures s'installent dans les années 90. Les habitants les plus riches ont bâti de grandes villas dans les quartiers de Dubaï ou Bagdad et déserté le centre-ville (Qairaan), où on trouve désormais beaucoup d'étrangers originaires d'Afrique subsaharienne. À proximité du port artisanal, dans les quartiers de Lareguib et de Cité SNIM, résident des familles de pêcheurs, principalement sénégalais.

Qu'est-ce qu'une *kebbe*, qu'est-ce qu'une *gazra*?

Le processus de sédentarisation¹ en milieu urbain observé en Mauritanie après l'indépendance s'est traduit, à Nouakchott, mais aussi à Nouadhibou voire dans d'autres villes secondaires. par l'émergence de deux modes d'occupation foncière par la population : celui qui, dans le registre de l'urbanisation légale ou régulière, intégre les bâtiments proposés dans le cadre du plan d'urbanisme initial, et celui qui, dans le registre de l'urbanisation irrégulière, permet la perpétuation du mode de vie nomade, à savoir les campements de tentes qui se transformeront en étendues de « baraques » appelées kebbe et gazra 2.

Ces deux derniers termes sont fréquemment associés à la spéculation, à l'occupation illégale. En fait, on peut clairement distinguer la kebbe, forme de bidonville qui ne se constitue pas toujours dans l'illégalité, de la gazra, dont la première caractéristique est justement la dimension illégale. Le terme kebbe est formé du verbe kebb, qui signifie « verser », « jeter », comme on jette les ordures. Gazra peut se traduire littéralement par « usurpé » ou « pris de force ». La difficulté de distinguer les deux vient du fait qu'ils n'ont tous deux ni réseaux, ni écoles, ni plans réguliers. Globalement, les deux sont principalement composées d'habitations précaires.



- Pêche (zone centre)
- Mine de fer (zone sud SNIM)
- Zones extensibles de lotissements (zone nord)

La proximité de la frontière du Maroc n'a pas vraiment impacté Nouadhibou en termes d'immigration venue du Maghreb, d'autant moins avec la montée des tensions politiques survenues suite à la guerre du Sahara en 1975. Toutefois, elle fait de la commune une étape sur les routes conduisant vers l'Europe. Ville de transit entre Afrique de l'Ouest et Maroc, Nouadhibou est devenu un lieu de départ des migrants par la mer dès lors qu'a lieu la fermeture de la frontière marocaine à la suite des évènements de Ceuta et Melilla (octobre 2005). Le hasard veut que la route bitumée Nouakchott-Nouadhibou ait été achevée la même année. Dans les années 2000, l'arrivée de ces personnes ne se comprend qu'en rapport avec l'implantation de réseaux sociaux et économiques locaux importants animés par des populations elles-mêmes anciennement migrantes ou toujours en mouvement (originaires des mêmes pays que les candidats au passage). En cela, l'histoire même de la ville de Nouadhibou est profondément liée à celle des migrants. Un renforcement des contrôles aux frontières et sur les mers survient dans la seconde moitié des années 2000, avec notamment l'appui de la Guarda Civil espagnole :de 40 000 arrivées en 2006 aux Îles Canaries, le chiffre passe à 17 000 en 2007, dont une partie en provenance du Sénégal. Le chiffre s'est drastiquement réduit depuis.

Les quartiers anciens du centre-ville sont ceux qui concentrent le plus d'étrangers, surtout des migrants ouest-africain, anglophones comme francophones. Ils sont notamment présents dans la zone de Qairaan. Les Ghanéens auraient compté jusqu'à 6 000 ressortissants, pêcheurs ou commerçants de poissons séchés, dans les années 90. Les toponymes de Ghana Town et d'Accra, encore usités dans la partie ouest du centre-ville, rappellent combien ce groupe national a pu être important. Les problèmes administratifs qu'ils ont rencontrés ont depuis entraîné le départ de beaucoup d'entre eux.

Je suis né en 1954 à Nouadhibou. Le peu de choses que je connais de la ville, je l'ai appris auprès de vieilles personnes depuis que j'étais jeune. La ville de Nouadhibou est née autour de la construction d'un certain nombre de bâtisses françaises, notamment la société SIGP qui a vu le jour en 1924. En période de disette ou de sécheresse, les populations bédouines se rabattaient vers la ville, certaines pour commercer, d'autres pour travailler dans les premières entreprises [...].

Avec l'accroissement des activités, les premiers quartiers de la ville ont commencé à émerger: Lareiguib, Khairane et la Thiarka qui sera occupée plus tard par les Espagnols après le départ des Portugais et des Français. Le quartier de Kra Nasrani (qui signifie « la mare » en espagnol) a été construit plus tard aux alentours d'une stèle élevée dit-on à la mémoire d'un aviateur français qui y a perdu la vie. L'histoire populaire dit que la stèle a été construite sur le pied de cet aviateur, d'où le nomkraa qui signifie

«pied» et nasrani «homme blanc». [...] Le sous-quartier de Jedida squatté par des populations démunies qui voulaient se rapprocher de la station de pompage pour les besoins en eau et pour de petits travaux agricoles.

Les maisons qui étaient construites étaient précaires et ne répondaient à aucune norme. Les occupants de ces quartiers [ont ensuite été] transférés à Tarhile, nouveau quartier qui signifie «déménagement». [...]

Autour des années 1970, l'affluence des populations vers la ville s'est massifiée et les autorités étaient obligées d'élargir la ville en attribuant les quartiers de Numerowatt au milieu des années 1985-1990. Le redéploiement de la ville continue encore avec les quartiers de Hay Madrid, Dar Salam, Tarhile, etc.

Lemjed Amar, natif de Nouadhibou, passionné de l'histoire et de la sociologie de la ville. Les Maliens quant à eux sont principalement employés de maison, manœuvres, maçons, employés dans le salage et le séchage de poisson. Les Guinéens, amenés à faire des allers-retours fréquents vers leur pays d'origine, sont présents à Nouadhibou où ils sont tailleurs ou chauffeurs de taxi, ou ont ouvert des ateliers de couture ou de cordonnerie.

Alors que la ville a longtemps été une zone de transit, un lien très étroit unit les multiples origines de ses habitants et la construction de la ville. Enfin, la situation d'après-transit (depuis 2008-2009) rend compte d'un renversement spatial et social qui s'est opéré dans le pays. Les activités des migrants impactent le paysage urbain. Dans une rue qui part du marché central, les commerces sénégalais se succèdent. Les restaurants, les boutiques et les ateliers rappelant l'appartenance mouride des gérants (Touba, etc.), côtoient les magasins de mode aux noms de chanteurs sénégalais connus.

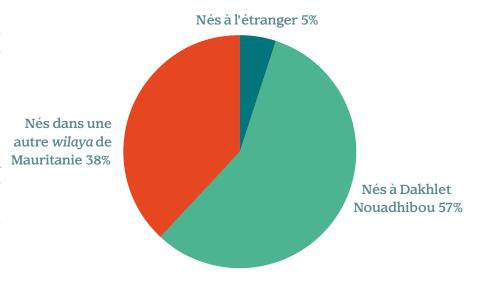
[Après l'indépendance] la ville a connu l'affluence de populations venues de l'Afrique de l'Ouest : des Béninois, des Togolais, des Sénégalais, etc. qui occupaient les métiers de coiffure, de couture mais aussi des populations venues de l'intérieur du pays et qui ont ouvert des boutiques autour des premiers quartiers à côté des premiers bidonvilles constitués généralement de baraques. Parmi [ces] populations [...], on remarque la présence des ressortissants du Gorgol, du Brakna, de l'Adrar, du Tiris Zemmour mais aussi d'autres personnes venues de localités plus éloignées de l'Est du pays.

Lemjed Amar, natif de Nouadhibou, passionné de l'histoire et de la sociologie de la ville.

TEMOIGNAGE

Nouadhibou, pour la place que la commune a prise lors des épisodes de départs en pirogue à la fin de la décennie 2000, est objet d'études récurrentes dans diverses disciplines (démographie, sociologie, etc.). L'enquête réalisée auprès de 404 ménages en 2017 dans le cadre du projet MIDRIM n'en est pas moins inédite dans la région¹ et s'avère riche en informations. Tout d'abord, retenons que 94,9% des personnes résidant en 2017 à Nouadhibou sont nées en Mauritanie. Environ 57% sont nés dans l'une des communes de Dakhlet Nouadhibou, Nouadhibou inclus. La migration interne hors wilaya de Dakhlet Nouadhibou concerne 38% de la population de Nouadhibou².

Répartition de la population de Nouadhibou selon l'origine géographique³



^{1.} Enquêtes-ménages MIDRIM de juillet 2017 auprès de 404 ménages de Nouadhibou, représentant 3 158 personnes présentes sur la commune – Cf. annexe 3 sur la méthodologie d'enquête. Des chiffres à comparer avec certaines données du RGPH réalisé par l'ONS en 2013. Cf. annexe 3 sur la méthodologie d'enquête.

^{2.} Des chiffres à comparer avec certaines données du RGPH réalisé par l'ONS en 2013. Cf. annexe 3 sur la méthodologie d'enquête.

^{3.} Ces chiffres illustrent des tendances telles qu'issues de l'enquête-ménages menée en mai-juin 2017 dans le cadre de l'étude MIDRIM menée par le consortium d'ONG Grdr-Alianza por la Solidaridad. Elles ne visent pas à l'exactitude absolue de l'information, mais offre des tendances globales intéressantes, sur lesquelles se base partiellement le présent document. Cf. annexe 3sur la méthodologie d'enquête.

2 L'immigration interne

artons de la définition selon laquelle « est immigrée interne à Nouadhibou toute personne née en Mauritanie, en dehors de la commune de Nouadhibou, et qui réside à Nouadhibou depuis au moins six mois ou pour une durée d'au moins six mois ». Environ un Stéphanois sur deux serait en migration interne. Dans cette population

«immigrée interne », on compte 55% d'hommes, 45% de femmes². La répartition par tranches d'âge est relativement équilibrée, les 20-30 ans et les 30-40 ans représentant chacun environ 22% d'entre eux, comme l'indique le graphique ci-dessous. Une population en moyenne plus âgée que la moyenne communale, qui compte 55% de moins de 20 ans³.

Répartition par tranches d'âge - immigrés internes

Moins de 10 ans	9%
Entre 10 et 20 ans	12,5%
Entre 20 et 30 ans	22,0%
Entre 30 et 40 ans	21,5%
Entre 40 et 50 ans	14,5%
Entre 50 et 60 ans	12,5%
Plus de 60 ans	8%

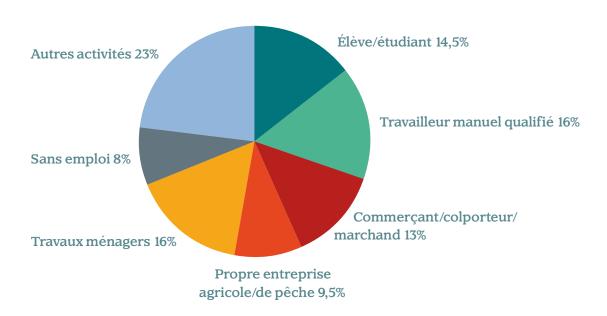
Cela se reflète sur d'autres sujets puisque les immigrés internes, sont à hauteur de 14,5% des élèves/ étudiants, alors que ce chiffre monterait à près de 35% à l'échelle communale.



- 1. Échantillon de 1 187 personnes, sur les 3 158 personnes identifiées dans l'ensemble de l'étude (enquête MIDRIM, juillet 2017). Cf. analyse méthodologique dans l'annexe 3, à propos des limites de l'enquête-ménages.
- 2. Le traitement statistique s'est avéré complexe car toutes les informations n'étaient pas toujours disponibles pour tous les membres des ménages identifiés. Mais sur chaque sujet, les non-réponses, codes non-applicables et autres refus de répondre sont peu nombreux et n'empêchent pas d'analyser les tendances globales Cf. annexe 3 sur la méthodologie d'enquête.
- 3. Selon la même enquête-ménages menée dans le cadre du projet MIDRIM en juillet 2017.

En termes de profil professionnel/activité, on peut observer chez les immigrés internes qu'on ne trouve pas une catégorie particulière dominant. Le taux de sans emploi de 8%.Le reste est résiduel.

Répartition par profil professionnel/activités - immigrés internes



Si l'on se penche sur la situation familiale, on découvre une majorité de mariés monogames (58%). Viennent ensuite les célibataires (26,5%), puis divorcés (6,5%), les veufs (5,5%) et les mariés polygames (3,5%).

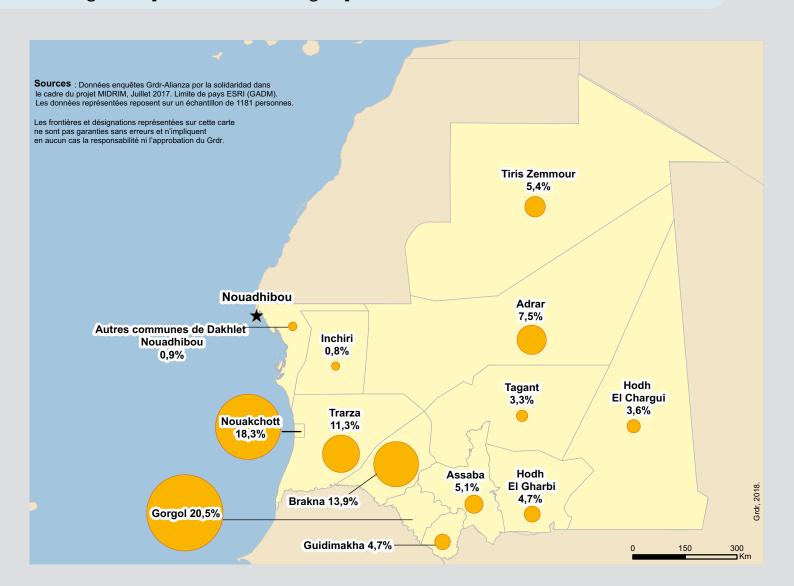
Une représentation cartographique de la migration interne (Cf. page suivante) permet de se faire une idée des *wilayas* d'origine des personnes résidant à Nouadhibou et nées ailleurs en Mauritanie.

L'analyse des *wilayas* de provenance nous éclaire sur les liens interrégionaux entrete-

nus entre Nouadhibou et les autres *wilayas* du pays. Parmi les 38% de Stéphanois nés dans une autre *wilaya*, 20,5% vient du Gorgol, 18,5% de Nouakchott, 14% du Brakna, 11,3% du Trarza et 7,5% de l'Adrar. Voilà pour les principales.

En se penchant sur le parcours migratoire des immigrés internes, on s'aperçoit qu'environ un sur deux a résidé dans une tierce localité avant de s'installer à Nouadhibou – et pour les 2 tiers, c'est Nouakchott qui a joué le rôle de lieu de résidence « intermédiaire ».

Régions de provenance des immigrés présents dans la commune de Nouadhibou (en %)





Je suis né en 1945 dans une localité du Gorgol, mais ma famille se trouve actuellement dans le Brakna. Je suis arrivé à Nouadhibou en 1963 en provenance de Dakar. À l'époque, il n'y avait que 6 boutiques dans la ville et le prix du mouton était de 400 francs CFA. Lorsque je suis arrivé, les cheminots étaient en grève pour des problèmes de prime de logement. La société MIFERMA employait à l'époque des ressortissants étrangers et certaines populations venues essentiellement du Sud et du Nord du pays. Deux sociétés de pêche se distinguaient : la SIGP et la société BECQUE. Par la suite, les sociétés IMAPEC, SOFRIMA, MAFCO... [...] Le premier gouverneur de la ville s'appelait Waly Ndao. Il était originaire de Kaédi. Je pense que c'est grâce à lui que beaucoup de ressortissants du Gorgol sont arrivés à Nouadhibou.

À l'époque la ville se limitait aux quartiers de Khairane, Areiguib et Thiarka, Kra Nasrani. Les premiers occupants de l'extension de Khairane du côté de Jedida étaient Thierno N'Diaye Barro qui y a construit sa mosquée et Boullah qui est à l'origine de l'octroi du terrain ayant servi à la construction de l'école 4. Le premier

à occuper une parcelle de terre pour des besoins de jardinage était Mohamed Lebiyaye qui s'était installé à Jedida à côté de la station de pompage.

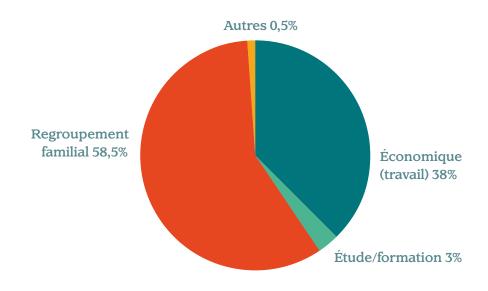
À la fin des années 1970 début des années 1980, beaucoup de populations de l'intérieur du pays sont arrivés à Nouadhibou sans doute à cause de la sécheresse. Outre ceux qui ont la chance de travailler à la SNIM ou dans la pêche, les nouveaux arrivants ont commencé à travailler dans les métiers informels : tailleurs, cordonniers, teinturiers, vendeurs etc.

La ville est restée longtemps en l'état parce les nouveaux venus ne construisaient pas des maisons : soit ils sont logés par leurs employeurs (cansado, cité SNIM, Cité IMAPEC, Cité SMAR etc.) soit ils préfèrent louer les maisons des autochtones et investirent ailleurs dans leur terroir. C'est à partir des années 1990, qu'ils ont pris conscience qu'avec la chéreté du loyer et la rareté des terrains, il fallait avoir sa propre maison.

Babiya Brahim, natif du Gorgol.

Déterminants d'arrivée à Nouadhibou – immigrés internes

Les motifs qui les ont poussés à quitter leur localité d'origine rejoignent à peu de chose près ceux qui les ont poussés, au final, à choisir Nouadhibou comme lieu de résidence. La première des raisons qui a motivé le choix de Nouadhibou est le regroupement familial: 60% des Stéphanois nés dans une autre localité de Mauritanie se sont installés à Nouadhibou car ils venaient rejoindre un ou plusieurs membres de leur famille déjà sur place.

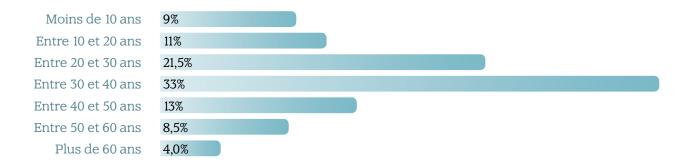


3 L'immigration internationale

es Stéphanois nés à l'étranger représenteraient environ 5% des habitants de la commune¹. Parmi eux, 57% d'hommes et 43% de femmes. 30% de célibataires, et 59% de mariés monogames² ; le reste (veufs, divorcés, mariés polygames) est résiduel. La répartition

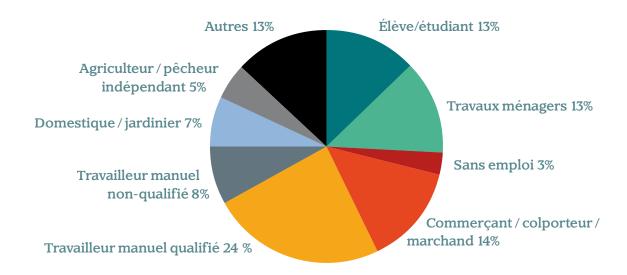
par tranches d'âge laisse apparaître une forte domination des 30-40 ans (32,7%) et des 20-30 ans (21,6%). Suivent les 40-50 ans (13%). Les moins de 20 ans représentent moins de 20% de ce public, alors qu'à l'échelle de la commune, on compte 45% de moins de 20 ans³.

Répartition par tranches d'âge - immigrés internationaux



Cette répartition par tranches d'âge se reflète dans le nombre relativement faible d'élèves et étudiants chez les immigrés internationaux : seuls 13% des immigrés internationaux rentrent dans cette catégorie. Pour le reste, la répartition par catégorie professionnel/activités se fait comme suit.

Répartition par profil professionnel/activités – immigrés internationaux

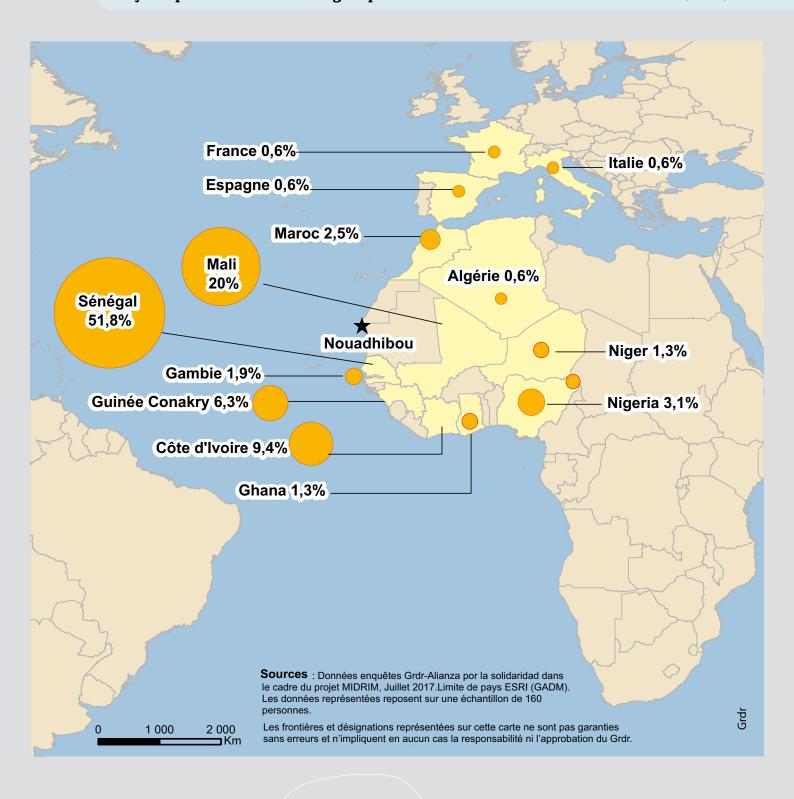


^{1.} Échantillon de 167 personnes, sur les 3 158 personnes identifiées dans l'ensemble de l'étude (enquête MIDRIM, juillet 2017). Cf. analyse méthodologique dans l'annexe 3, à propos des limites de l'enquête-ménages.

^{2.}Selon l'étude Diagnostic sur la situation de l'immigration à Nouadhibou réalisée en 2009-2010 par l'IEJI, sur un échantillon de 3 889 personnes, la proportion de célibataires était plus proche de 74%. Ce qui laisse supposer deux scenarii : soit de nombreux jeunes célibataires ont quitté le territoire, réduisant la proportion de « non mariés » parmi les immigrés, soit, puisque huit années ont passé entre les deux études, on peut penser que nombreux sont ceux qui ont trouvé un conjoint sur place et se sont installés.

^{3.} Toujours selon l'étude Diagnostic sur la situation de l'immigration à Nouadhibou réalisée en 2009-2010 par l'IEJI, sur un échantillon de 3 889 personnes, « la moyenne d'âge des migrants [semble plutôt être] comprise entre 18 et 24 ans ». Mais selon la même étude, 94% des migrants interrogés se disaient décidés à prendre les pirogues tout en sachant les risques, ce qui peut laisser penser que beaucoup de ces jeunes ne résident peut-être plus dans la commune. Ou tout simplement que, près de dix ans après, ils sont maintenant dans les catégories 20-30 ans et 30-40 ans.

Pays de provenance des immigrés présents dans la commune de Nouadhibou (en %)



a répartition par pays d'origine fait apparaître une large domination des personnes originaires du Sénégal, à 52%. Le Mali arrive en seconde position (20%), suivent la Côte-d'Ivoire (9,5%) et la Guinée (plus de 6%)¹.

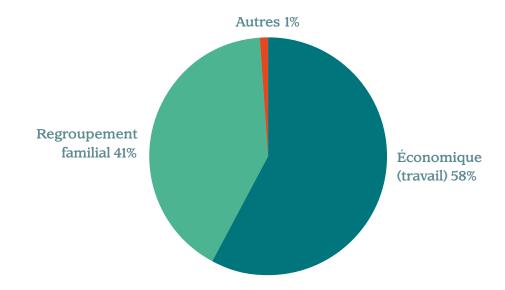
Une importante communauté sahraouie est également installée àNouadhibou. Cette communauté est difficile à identifier du fait de ses similitudes culturelles ethniques avec la population locale².

L'analyse des parcours migratoires de façon collective est complexe. On constate que plus de la moitié des migrants nés à l'étranger sont venus s'installer directement à Nouadhibou, sans résider auparavant dans une autre localité mauritanienne de façon significative. Parmi

ceux qui n'ont pas fait un trajet direct ou quasidirect, la majorité a résidé à Nouakchott avant de s'installer à Nouadhibou.

Pour quelles raisons les migrants sont-ils venus s'installer à Nouadhibou ? Pour une majorité d'entre eux, le motif est économique (recherche de travail), à 58%, et pour le reste, c'est la présence d'un ou de plusieurs membres de la famille dans la commune d'arrivée qui a motivé ce choix. Si l'on se réfère à une étude³ menée par l'Institut des Études Juridiques Internationales (IEJI), réalisée entre novembre 2009 et mai 2010, 37% des immigrés internationaux installés dans la commune affirment que Nouadhibou n'était pas leur destination initiale – ce qui illustre bien à quel point, d'une ville de transit, la ville a vu sa fonction évoluer pour devenir une terre d'accueil.

Répartition par déterminants d'arrivée – immigrés internationaux



^{1.} Selon une ONG locale basée à Nouadhibou, l'Association pour la protection de l'environnement et l'action humanitaire (APEAH), trois nationalités dominaient en 2004 : les Sénégalais (5 000), les maliens (5 000) et les Guinéens (3 000). On trouvait encore des Gambiens (300), quelques Ghanéens (seulement 180), des Nigérians et des réfugiés sierra-léonais, libériens et ivoiriens. Si ces chiffres peuvent fluctuer au cours d'une même année, selon la saison de pêche par exemple, ou sur une période plus longue, en fonction du climat politique dans les pays ouest-africains par exemple, une tendance à la baisse se dégage néanmoins à partir de 2007-2008 (Lombard, Choplin, 2007).

^{2.} ÉtudeMigration et emploi, migration et communication, migration, santé et éducation – Nouadhibou, Mauritanie menéeen 2005 par l'ONG APEAH.

^{3.} Étude Diagnostic sur la situation de l'immigration à Nouadhibou, IEJI, publiée en 2010.

Un peu de prospective territoriale!

En termes de développement urbain, la croissance de la ville s'est faite vers le nord (à l'exception de la cité de Cansado), avec la création de nouveaux quartiers dans le cadre des plans successifs d'aménagement urbain. Actuellement, la ville se caractérise par une emprise urbaine selon un axe nord-sudétalé sur 25 km de long et environ 2 km de large, au-delà du centre historique, entre le port de commerce et les quartiers périphériques au Nord, qui longent la voie ferrée et la route principale. La croissance de cette zone fait écho au deuxième plan d'urbanisme de la ville, qui, en 1984, avait été pensé pour planifier l'expansion urbaine considérable qui s'annonçait.

Après le troisième plan d'urbanisation de la ville, conçu en 2007, qui a permis l'achèvement des aménagements et les opérations d'insertion de populations ciblées fin 2010, la réorganisation des différents espaces de la façade maritime vise à attirer les investisseurs. En outre, la loi n° 2013 portant création de la Zone franche de Nouadhibou modifie les perspectives de développement urbain de l'ancienne capitale économique de la Mauritanie. En effet, il est institué dans la wilava de Dakhlet Nouadhibou « une zone franche constituant une zone de développement économique prioritaire » dans un périmètre qui englobe l'ensemble de la baie. Activités de nature industrielle, commerciale, de services, portuaire ou aéroportuaire, fonctions support telles que l'habitation, le tourisme, le commerce, les loisirs, les activités de bureau : le régime fiscal prévu par la loi inclut un nombre de secteurs non négligeable. La constitution de ce territoire douanier vise à attirer l'investissement et encourager le développement du secteur privé, à développer les infrastructures locales, à faire de la ville un hub régional de classe internationale, et à créer de nouveaux emplois.

Si l'initiative s'avère un succès, cela peut se traduire aussi, à terme, par une attractivité sur le plan migratoire. En outre, cette autorité est notamment chargée de « la planification, la programmation et l'organisation des zones de développement », « la planification et la programmation des services publics et des infrastructures support à l'intérieur de la zone franche », ainsi que « la planification et les modalités de réalisation des infrastructures de connexion de la zone franche avec les réseaux routiers et ferroviaires situés en dehors de la zone franche ». Autant de sujets qui sont liés à la croissance urbaine, ou qui la conditionneront.

Nouadhibou a été marquée au fil des migrations par un certain brassage culturel, riche d'échanges. Située à la croisée de routes maritimes majeures, entre Europe, Afrique et Amérique, elle est une interface entre la sous-région et le reste du monde. La zone franche offre aujourd'hui une réflexion prospective sur le développement urbain de Nouadhibou, avec un travail de projection à l'horizon 2028.

Préconisation de l'AZFN: le développement de la ville de Nouadhibou nécessiterait le déplacement de l'aéroport qui constitue une barrière de près de 4 km entre le cœur de la ville et le front de mer. La finalisation des études de projets structurants (port, aéroport, pôle halieutique) se fera sur financement de la Banque mondiale. Enfin, l'AZFN prévoit le lancement prochain d'une étude d'actualisation du Schéma directeur d'assainissement de la ville. Autre projet: la finalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'une unité de dessalement d'eau de mer.

II. Nouadhibou dans le monde

🕕 Nouadhibou, terre de transit et de départ

'histoire récente de Nouadhibou est marquée par les départs de migrants subsahariens en transit. En 2005, nous l'avons vu, plusieurs phénomènes se conjuguent pour favoriser les conditions de départ depuis cette commune. Avec le renforcement des contrôles à la fin de l'année 2006, les départs ralentissent. Au passage de l'année 2007, le rythme s'est réduit à une pirogue par semaine. La « frontière » se déplace vers le Sud, depuis le Sénégal, voire depuis la Guinée-Bissau. L'hiver 2007 voit les traversées quasiment s'interrompre au départ de Nouadhibou; les tentatives se poursuivent avec leur cortège de drames, mais elles n'ont plus rien à voir avec celles de 2006¹. Pendant ces années-là, l'image de Nouadhibou, ville qui serait « laissée aux clandestins », se dégrade fortement. Migrants, drogue, alcool, prostitution, Sida et trafics en tout genre, voici les clichés qui surgissent, alors même que la dynamique économique qui caractérisait Nouadhibou s'essouffle². La nouvelle route incite également beaucoup de grandes familles maures à quitter l'ancienne capitale économique pour construire une maison à Nouakchott.

Nouadhibou, terre de transit, terre d'immigration, mais également terre de départ. Les

Stéphanois sont nombreux à être partis dans les années 1990 et 2000, avec pour première destination l'Europe - en pleine croissance économique et politique de régularisation des travailleurs sans papiers, l'Espagne a alors attiré beaucoup de jeunes. Après la crise économique de 2008, ils sont nombreux à être revenus à Nouadhibou. Leur séjour en Europe a parfois été bénéfique pour la suite, puisque certains ont pu, une fois revenu à Nouadhibou, établir des filières commerciales plus ou moins formelles pour faire venir des marchandises (les « arrivages »); une activité économique qui est remise en cause depuis l'établissement de la zone franche. Enfin, pour des Stéphanois émigrés vers l'Espagne clandestinement dans les années 90 et 2000, et régularisés entre 2005 et 2008, la décennie 2010 est celle de la naturalisation.

Le nombre de personnes en diaspora, migrations interne et internationale confondues, représente l'équivalent de 11,7% de la population stéphanoise actuelle³. Autrement dit, le ratio diaspora/population résidente à Nouadhibou est de 8,53 : on trouve 1 personne ayant vécu à Nouadhibou résidant désormais à l'extérieur, pour plus de 8 personnes qui y résident encore.



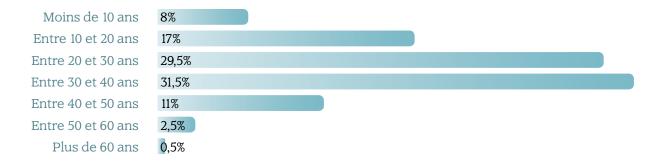
L'émigration interne

ongtemps considérée comme la capitale économique de la Mauritanie, Nouadhibou a certes attiré de nombreux migrants, mais elle compte aussi une diaspora notable, dans le pays, et également à l'extérieur. Partant de la définition suivante : « Est émigrée interne toute personne ayant résidé dans la commune de Nouadhibou pendant au moins six mois, et qui réside dans une autre commune de Mauritanie depuis au moins six mois ou pour une durée d'au moins six mois », à Nouadhibou, le nombre de personnes parties en migration dans une autre localité de Mauritanie, quelle

qu'elle soit, représente l'équivalent de 7,8% de la population actuelle de la commune¹. Ce qui signifie que parmi les gens partis en migration, exactement deux tiers résident désormais dans une autre localité mauritanienne – le dernier tiers réside à l'étranger.

Parmi les émigrés internes, une grande majorité d'hommes (68,7%, contre 31,3% de femmes). Deux tranches d'âge dominent largement, à savoir les 30-40 ans (31,3%) et les 20-30 ans (29,6%). Le nombre de plus de 50 ans est quand à lui extrêmement faible (moins de 3%).

Répartition par tranches d'âge – émigrés internes

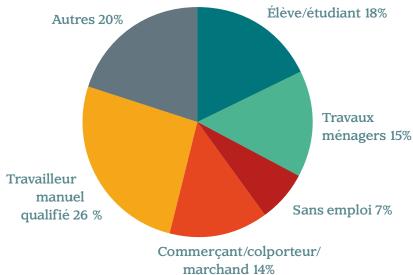


Ce sont en majorité des travailleurs manuels qualifiés (26%). On trouve également 18% d'élèves/ étudiants. Plus de 7% des émigrés internes stéphanois sont sans emploi.

Profil professionnel/activité – émigrés internes

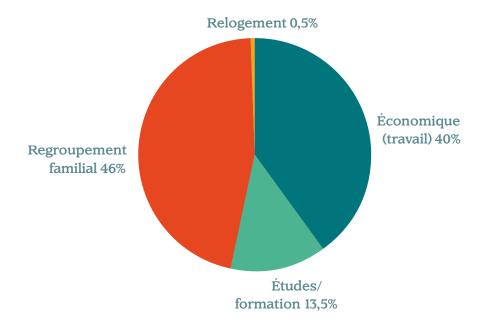
En termes de situation familiale, ces émigrés internes sont très majoritairement soit mariés monogames (56%), soit célibataires/jamais mariés (35%).

Les raisons qui ont poussé ces individus ou ces familles à quitter Nouadhibou sont sensiblement les mêmes que celles qui ont déterminé leur choix de destination. Les raisons de départ indiquées sont majoritairement le fait de rejoindre un ou des membres de leur famille (regroupement familial, à 46%), et des motifs économiques (travail, à 40%).



^{1.} Échantillon de 246 Stéphanois identifiés comme ayant quitté Nouadhibou pour une autre commune de Mauritanie (enquête MIDRIM, juillet 2017).

Déterminants de départ - émigrés internes



L'émigration dans le pays traduit en partie l'importance des rapports qui lient la commune de Nouadhibou au reste du pays. La principale destination depuis la commune de Nouadhibou est Nouakchott. Pourtant, les départs vers la capitale sont moins marqués qu'ailleurs. Alors qu'à Kaédi et Sélibaby, où une enquête similaire a été menée en 2017¹, la proportion d'émigrés internes partis pour Nouakchott est toujours supérieure à deux tiers, à Nouadhibou, les émigrés internes sont moins d'un sur deux à résider actuellement dans la capitale : 43,4% (26,4% juste pour Nouakchott-Sud). Tiris Zemmour (10,2%), le Gorgol (9,3%), le Brakna (8,9%) et le Trarza (6,1%) sont les autres destinations privilégiées (certes loin derrière Nouakchott), comme le montre la carte suivante².

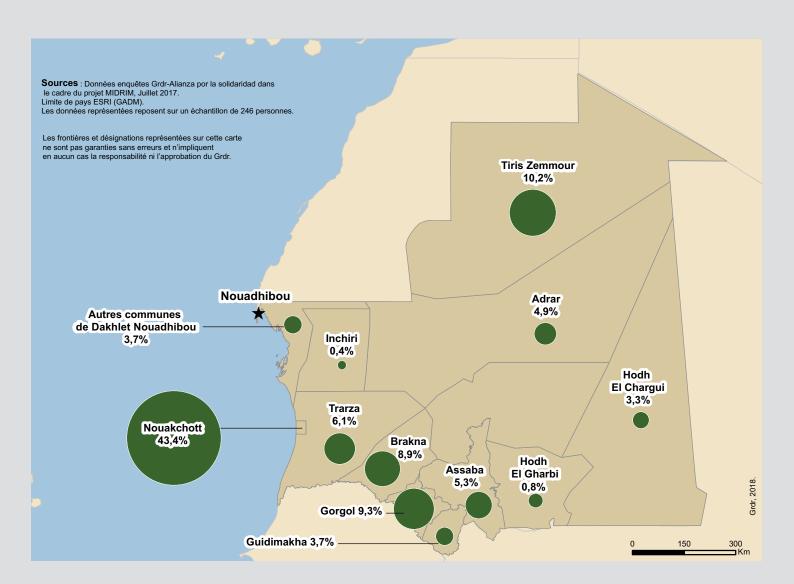
Le lien unissant les émigrés internes au ménage resté à Nouadhibou est maintenu, même

si les visites (régulières comme occasionnelles) sont peu mentionnées. La contribution de la personne absente au développement du ménage et de la localité est un paramètre important pour comprendre ce lien qui perdure. Les solidarités familiales (filets sociaux comme la gestion de l'urgence, l'organisation de fêtes, le rapatriement des corps...) constituent, de très loin, le premier type de contribution citée par les personnes interrogées concernant l'apport des personnes qui ont quitté la commune. Beaucoup plus rarement, était également mentionnées les contributions sociales (participation à des projets d'infrastructures d'accès aux services de base, etc.). Globalement, on peut retenir une très grande méconnaissance des personnes résidentes à Nouadhibou, sur l'apport des émigrés internes au développement de la commune.

^{1.} Toujours dans le cadre du projet MIDRIM conduit par le consortium d'ONG Grdr-Alianza.

^{2.} L'étude des parcours migratoires des émigrés internes est tronquée à ce stade, car un grand nombre de personnes ont refusé de répondre à cette question. Il semblerait toutefois que Nouakchott et le Brakna soient les principales *wilayas* « de passage » des Stéphanois émigrés internes.

Régions de destination des émigrés de la commune de Nouadhibou (en %)





3 L'émigration internationale

ous partons de la définition selon laquelle « est émigrée internationale toute personne ayant résidé dans la commune de Nouadhibou pendant au moins six mois, et qui réside en dehors de la Mauritanie depuis au moins six mois ou pour une durée d'au moins six mois ». Le nombre de Stéphanois partis à l'étranger représente l'équivalent de 3,9% de la population de la commune¹. C'est-à-dire qu'un

émigré stéphanois sur trois a quitté le pays. On compte parmi eux une très grande majorité d'hommes (68,3%, contre31,7% de femmes).

La tranche d'âge dominante est, nettement, celle des 30-40 ans (50,5%). À peine 7,5% de ces émigrés ont moins de 20 ans, et 16,6% ont plus de 40 ans.

Répartition par tranches d'âge - émigrés internationaux

Moins de 10 ans 5%

Entre 10 et 20 ans 2,5%

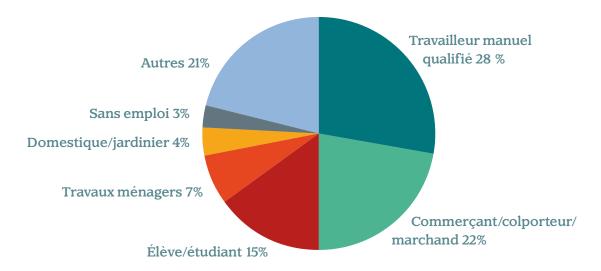
Entre 20 et 30 ans 25,5%

Entre 30 et 40 ans 50,5%

Entre 40 et 50 ans 15%

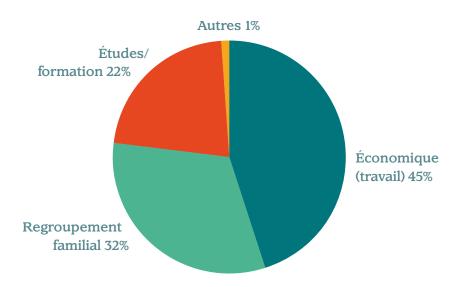
Entre 50 et 60 ans 1,5%

Profil professionnel/activités - émigrés internationaux



Deux types de profil dominent : les travailleurs manuels qualifiés (tailleurs, chauffeurs, coiffeurs, mécaniciens, etc.), qui représentent 28% des émigrés internationaux, et les commerçants indépendants (22%). Notons que 15% sont élèves/étudiants (une proportion importante au regard de la répartition par tranches d'âge, ce qui peut laisser supposer une proportion non-négligeable d'étudiants), et 3% sont sans emploi/chômeurs. La plupart sont mariés monogames (55,5%), célibataires/jamais mariés (31,5%) ou divorcés (9,5%). Pourquoi ont-ils quitté Nouadhibou ? La première des raisons évoquées est économique, à 45%. Le prétexte des études/formation (22%), avec un taux assez élevé, semble conforter l'idée d'une proportion non-négligeable d'élève/étudiants mentionnée plus haut, en dépit de tranches d'âge relativement faibles chez les moins de 20 ans.

Déterminants de départ – émigrés internationaux



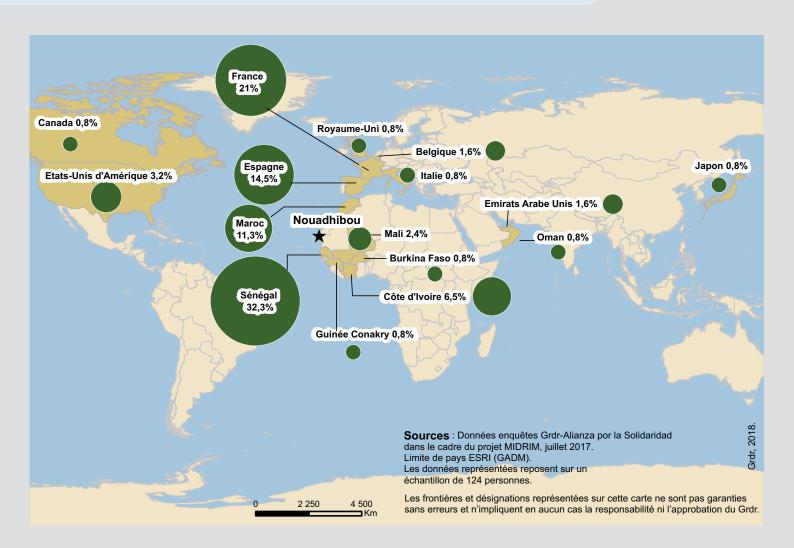
Les quatre premiers pays de destination des émigrés stéphanois sont : le Sénégal, à 32,3%, la France, à hauteur de 20,2%, l'Espagne, à 14,5%, et, limitrophe à la commune de Nouadhibou, le Maroc, à 11,3%. À l'exception de la Côte-d'Ivoire (6,5%) et des États-Unis (3,2%), la part des autres destinations est résiduelle, toujours inférieure à 3% ¹.

Parmi les moyens de communication mentionnés à propos du contact entre les émigrés et leur ancien ménage à Nouadhibou, on trouve de façon prédominante l'usage du téléphone (67%), suivi des réseaux sociaux (33%).

Les visites, occasionnelles ou régulières, ne sont pas mentionnées. La contribution de la personne absente au développement du ménage et de la localité passe avant tout par des formes diverses de solidarités familiales (filets sociaux comme la gestion de l'urgence, l'organisation de fêtes, le rapatriement de corps, etc.). Globalement, on peut noter que tout comme pour les personnes parties en migration en Mauritanie, il existe une forte méconnaissance, par les personnes résidentes à Nouadhibou, de l'apport des émigrés internationaux au développement de la commune.

^{1.} Un grand nombre de personnes interrogées ayant refusé de répondre à la question du parcours migratoire, l'approche des parcours migratoires des émigrés est difficile. Il semble toutefois s'établir qu'excepté quand la destination finale est le Maroc ou l'Espagne, une majorité relative d'émigrés internationaux stéphanois passe quelques mois à Nouakchott avant de quitter le pays.

Pays de destination des émigrés de la commune de Nouadhibou (en %)





III. Les dynamiques Migration & Développement

Les migrants de retour à Nouadhibou

es cas de personnes résidant actuellement dans la commune, mais déjà parties en migration, attestent d'une forte dynamique migration-développement. Placée ici sous l'appellation migrants de retour, cette formule est en fait un abus de langage, que les auteurs de ce document ne souhaitent aucunement stigmatisant. Il est clair qu'un migrant de retour, par définition, n'est plus considéré comme un migrant, à partir du moment où il réside à nouveau dans la localité ; il l'a été, mais ne l'est plus. L'objectif est plutôt d'identifier la plus-value que la migration lui a apporté et, par contrecoup, a apporté à son ménage et à sa localité. Ce sont les compétences acquises durant les parcours de son émigration passée qu'il s'agit ici de mettre en avant et de valoriser, et le rapport de ces anciens migrants au double-espace.

Première indication : en 2017, 11% des habitants de Nouadhibou étaient déjà partis au moins une fois en migration pendant six mois ou plus, en Mauritanie ou à l'étranger¹. Commençons déjà par distinguer les personnes parties en migra-

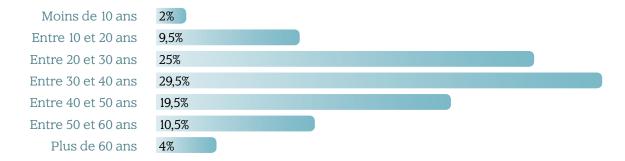
tion dans une autre localité de Mauritanie de celles qui sont revenues d'un pays étranger. Ceux revenus de l'étranger étant moins nombreux—ils représenteraient 35% de ces *migrants de retour*².

Les anciens migrants en Mauritanie

Parmi les *migrants de retour* internes, 58,8% sont des hommes et 41,2% des femmes. Ce sont notamment des mariés monogames (67,5%), suivis des célibataires (23,4%) – le reste est marié polygame, divorcé ou veuf.

La répartition par tranches d'âge donne une domination relative des 30-40 ans (29,4%); suivent les 20-30 ans (24,8%) et les 40-50 ans (19,3%). En termes de niveau d'études atteint, une majorité relative a atteint le niveau primaire (33,5%), devant le lycée (22%), et le collège (14,5%) et l'université. Retenons par ailleurs que le niveau universitaire est atteint pour 11,5% de ces anciens migrants internes, alors que la moyenne des habitants de Nouadhibou ayant atteint les études supérieures est de seulement 3,7% ³.

Répartition par tranches d'âge – migrants de retour de Mauritanie



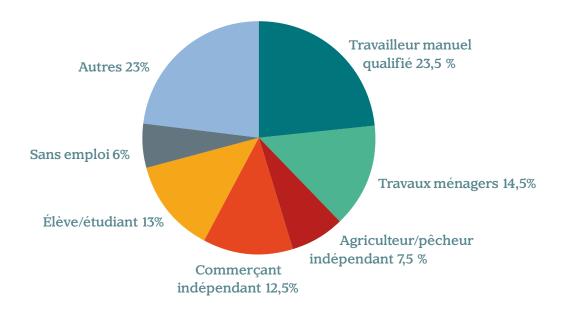
^{1. 347} personnes sur un total de 2 792 Stéphanois identifiés lors de l'enquête MIDRIM.

^{2.} Échantillon de 221 personnes identifiées comme anciens migrants internes, sur les 3 158 personnes identifiées dans l'ensemble de l'étude (enquête MIDRIM, juillet 2017).

^{3.} Toujours selon l'enquête-ménages menée par le Grdr et Alianza en 2017 dans le cadre du projet MIDRIM.

En termes de profil professionnel/activités, une majorité relative des anciens migrants internes sont travailleurs manuels qualifiés (23,5%). Enfin, 13% étaient élèves/étudiants au moment de l'enquête, et 6% étaient sans emploi/chômeurs.

Profil professionnel / activités – migrants de retour de Mauritanie



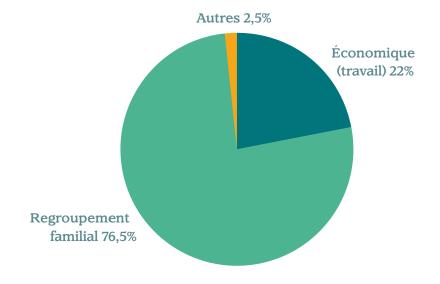
Pourquoi étaient-ils partis? Les deux motifs les plus souvent mentionnés sont le regroupement familial (l'émigré avait rejoint un ou plusieurs membres de sa famille) à 43%, et des raisons économiques(travail) à 41%. Viennent ensuite les études/formation (12,5%), le reste étant résiduel.

De façon écrasante, ces anciens migrants internes étaient partis à Nouakchott (38,2%), suivi de Tiris Zemmour (19,5%), *wilaya* avec laquelle Nouadhibou semble avoir un lien particulier.

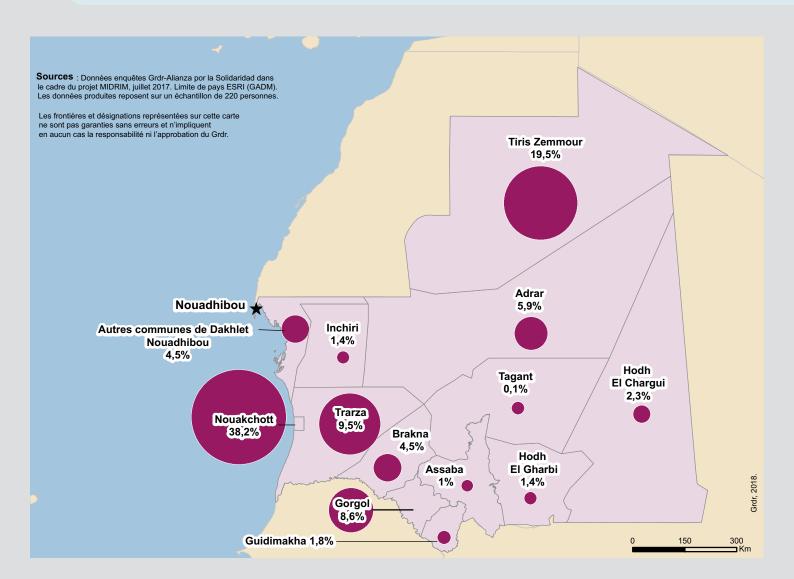
Le Trarza (9,5%), le Gorgol (8,6%) et l'Adrar (5,9%), entre autres, ont été ou sont aussi des destinations importantes, mais loin derrière.

Pourquoi ces anciens migrants sont-ils revenus s'installer à Nouadhibou? De façon prédominante, deux motifs se distinguent: le fait de rejoindre un ou plusieurs membres de leur famille déjà installés à Nouadhibou (*regroupement familial*), pour 76,5% d'entre eux, et des raisons économiques (*travail*), pour 22%.

Déterminants de retour à Nouadhibou - migrants de retour de Mauritanie



Régions de provenance des migrants de retour dans la commune de Nouadhibou (en %)





Les migrants de retour de l'étranger

Parmi les *migrants de retour internationaux*¹, 50.8% d'hommes, 49.2% de femmes.

Cette population est plus âgée que la moyenne de la commune. Les plus de 50 ans représentent au total 38% de ce public, un chiffre bien plus élevé que la moyenne communale (9,3%)². Et une réalité qui se traduit dans les données relatives à leur situation familiale. Si on trouve une nette majorité de mariés monogames (70%),

suivis des célibataires (11,7%) et des divorcés (7,5%), le taux de veufs et de veuves, de 7,5%, soit près d'un *ancien émigré international* sur dix, est assez élevé – il ne serait que de 3,1% à l'échelle communale.

Les plus jeunes sont rarement partis en migration à l'étranger, les moins de 10 ans ne représentant que 1,6% de ces anciens migrants, les 10-20 ans à peine 3,2% (un niveau bien inférieur à la moyenne communale de ces tranches d'âge).

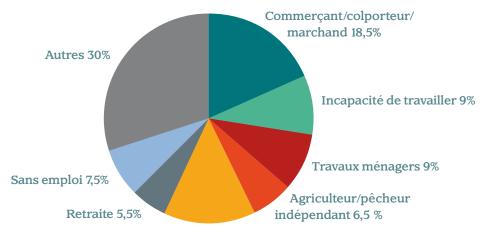
Répartition par tranches d'âge - migrants de retour de l'étranger



En termes de niveau d'études, on constate que 14,5% a atteint l'université ou une école supérieure, et 25,8% le lycée, des proportions bien plus élevées que les moyennes communales (respectivement 3,7% et 15,3%). Une personne sur cinq (21,8%) n'a atteint que le primaire, et 18,5% que le niveau collège. Seuls 5,6% de ces anciens migrants n'ont atteint aucun niveau

d'études, contre 11,5% à l'échelle communale. Enfin, en termes de profils, aucune catégorie professionnelle ne domine, comme l'illustre le graphique ci-dessous. À noter aussi que 9% sont dans l'incapacité de travailler en raison d'un handicap ou d'une maladie, et 5,5% sont à la retraite. Enfin, 7,5% sont sans emploi et 5,5 élèves/étudiants.

Profil professionnel/activités - migrants de retour de l'étranger



Travailleur manuel qualifié 14%

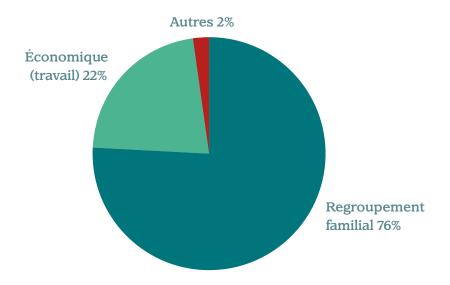
^{1.} Échantillon de 124 personnes identifiées comme anciens migrants internationaux, sur les 3 158 personnes identifiées dans l'ensemble de l'étude (enquête MIDRIM, juillet 2017).

^{2.} Toujours selon l'enquête-ménages menée par le Grdr et Alianza en 2017 dans le cadre du projet MIDRIM.

Les quatre principales raisons qui avaient poussé ces anciens migrants à quitter Nouadhibou étaient la motivation économique (31%), le regroupement familial (26%) et les études/formation (21%), ainsi que les soins (16%). Les autres déterminants sont résiduels : insécurité (3,5%), culturel (1,5%) et politique (1%).

Quant aux déterminants de retour sur la commune de Nouadhibou, la présence de membres de la famille est largement invoquée (*regroupement familial*, 76%). Suit le motif économique (*travail*), à 22%.

Déterminants de retour à Nouadhibou - migrants de retour de l'étranger

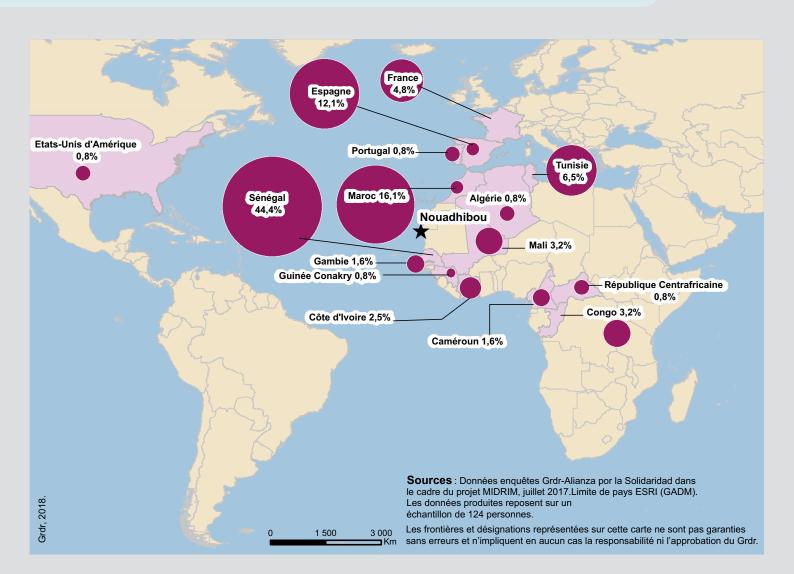


Le premier pays de destination finale de ces anciens migrants est (« a été », plutôt) le Sénégal (44,4%). Loin derrière, suivent le Maroc (16,1%),

l'Espagne (12,1%), la Tunisie (6,5%), la France (4,8%) et, à égalité, le Mali et le Congo (3,2%).



Pays de séjour des migrants de retour dans la commune de Nouadhibou (en %)





2

Les acteurs et partenariats M&D à Nouadhibou

Les structures issues de la diaspora

Les diasporas mauritaniennes sont organisées de façon très diverses, par village, par tribu, ou à échelle individuelle ou familiale, selon les originaires communautaires et géographiques. Dans la région de la vallée du fleuve, les organisations villageoises en diaspora sont nombreuses et investissent souvent des infrastructures et des projets de développement. Concernant Nouadhibou, les associations de ressortissants stéphanois à l'étranger sont peu nombreuses.

L'Association des natifs de Nouadhibou est une association qui regroupe des personnes à travers le monde qui sont natives de Nouadhibou¹. Elle serait active à Nouadhibou, à Zouerate et à travers la diaspora.

Outre les associations issues de la commune, la diaspora mauritanienne s'organise aussi en fonction de l'échelle des pays d'accueil, indifféremment du lieu d'origine des membres. C'est le cas par exemple du Conseil Représentatif des Mauritaniens en Espagne (CRME), créé en 2017 sur la base des préoccupations de la diaspora exprimées par l'association catalane Guidimakha REMU, et qui vise à réunir l'ensemble des Mauritaniens résidant en Espagne.

En 2004, le Réseau des Associations Mauritaniennes en Europe (RAME) est né de l'engagement de différentes organisations souhaitant sensibiliser l'opinion française (pouvoirs publics, collectivités et ONG) et les pouvoirs publics mauritaniens sur le rôle des associations de migrants dans les dynamiques de codéveloppement. Il s'est donc constitué et s'organise pour construire une structure fédératrice apte à renforcer et appuyer les associations de migrants dans leurs actions de développement. S'il ne vise pas spécifiquement la commune de Nouadhibou, l'ensemble des communes de Mauritanie sont concernées. Pour l'instant, la structure concentre surtout un grand nombre de personnes issues de la vallée du fleuve et résidant désormais en France, mais elle cherche à s'élargir à d'autres composantes mauritaniennes et à d'autres pays en Europe.

Les associations de migrants à Nouadhibou

Les immigrés internationaux s'organisent en associations qui gèrent les problèmes de leurs ressortissants.

L'association des ressortissants sénégalais de Nouadhibou (ARSN), par exemple, aurait compté jusqu'à 1 200 membres il y a quelques années ; toutefois, des milliers de Sénégalais présents à Nouadhibou ne sont pas enregistrés dans l'association. L'ARSN a pour mission la défense des intérêts de ses membres, l'assistance sociale, économique et judiciaire des Sénégalais résidant à Nouadhibou, et l'organisation d'activités religieuses, culturelles et sportives. Elle travaille avec le consulat du Sénégal à Nouadhibou qui lui facilite les démarches administratives. Son équivalent pour la Guinée est l'Union des Guinéens de Nouadhibou (UGN), association reconnue par l'ambassade de Guinée-Conakry à Dakar. L'UGN s'occupe des problèmes liés au séjour des ressortissants guinéens : extraits de naissance des enfants, inscription des enfants dans les écoles, etc. et de leurs problèmes sociaux: assistance sociale pour les Guinéens malades ou en conflit avec la loi, rapatriement de corps, etc.

D'autres associations existent encore, l'une réunissant les Ivoiriens, l'autre les Camerounais, une troisième les Maliens, etc.

L'Organisation des Migrants de Nouadhibou (OMN), anciennement appelée Association des Migrants de Nouadhibou, est née le 2 octobre 2016. Elle réunit 17 communautés et est appuyée par la Mission catholique, le Forum Société Civile de Nouadhibou, l'AMDH et Caritas. L'OMN propose des formations aux ressortissants migrants mais également mauritaniens résidant à Nouadhibou. L'institution n'a pas de contact avec la mairie.

S'ajoutent des associations de migrants internes. Des ressortissants d'autres localités mauritaniennes se réunissent en associations villageoises, par exemple pour Bosseya, Yirlaabe, etc. Je réside à Nouadhibou depuis une vingtaine d'années et j'ai l'honneur de diriger l'ARSN, créée en 1996 [...]. Notre association a pour objectifs l'assistance sociale et humanitaire aux ressortissants sénégalais, ainsi que la défense des intérêts de ses membres. [...] Le problème majeur des Sénégalais qui arrivent à Nouadhibou, c'est les démarches administratives pour l'obtention de la carte de séjour et les refoulements à la frontière.

L'ARSN traite les questions économiques, sociales et religieuses de toutes les communautés sénégalaises. Nous assistons les personnes en détresse et participons au rapatriement des corps de Sénégalais décédés à Nouadhibou. Nous organisons également des soirées culturelles et religieuses en bonne intelligence avec les communautés locales mauritaniennes.

Elhadj Kébé, ressortissant sénégalais de Nouadhibou, président de l'ARSN depuis 2006 et membre de l'OMN.

Quels partenaires Migration & Développement pour la commune?

Les acteurs du développement à Nouadhibou, qu'il s'agisse des services déconcentrés de l'État, de la commune elle-même, de la wilaya de Dakhlet Nouadhibou, les projets de coopération bilatérale ou multilatérale, les ONG étrangères, la coopération décentralisée, les associations de quartier, les ONG locales, concourent à la mise en œuvre des politiques de développement, d'aménagement du territoire, de promotion sociale et de lutte contre la pauvreté.

Parmi les partenaires de la commune pour le développement du territoire, on trouve plusieurs acteurs ayant une forte dimension double-espace, ou pouvant jouer un rôle relai avec le reste du monde. Quelques ONG peuvent être citées, parmi lesquelles Alianza por la Solidaridad et son partenaire le Grdr, Alianza étant présent par là-bas depuis de nombreuses années (notamment par l'action de Habitafrica). Mais aussi Save the Children, qui travaille sur les questions de mobilité des jeunes migrants (formations, études, etc.).

D'autres encore sont présentes, comme la Missioncatholique, et Caritas Mauritanie, quiaun statut d'ONG mauritanienne. La Mission catholique joue un rôle déterminant et déjà ancien dans la commune, dans l'animation de son tissu associatif, et notamment dans le lien et l'appui aux migrants sur le territoire. Quant à Caritas, l'ONG a lancé depuis 2017 un nouveau projet relatif à la migration et aux droits des migrants.

À côté des ONG internationales, on trouve un tissu associatif assez important. Le territoire stéphanois compterait ainsi plus d'une vingtaine de réseaux d'ONG sur différentes thématiques : santé, environnement, sport, culture, etc. S'ajoutent des groupements de coopératives, la Maison de la Société Civile, les autorités coutumières (notabilités) et religieuses (coordination des imams).

Œuvrant directement sur les questions liées à la gestion des migrations, l'OIM est très présente à Nouadhibou. Cette agence de l'ONU travaille en étroite collaboration avec le gouvernement mauritanien sur les questions liées à l'accueil des migrants et au contrôle des frontières. Si elle n'a pas encore de représentation à Nouadhibou, elle y mène tout de même des activités de renforcement des capacités avec les migrants, avec l'OMN depuis un an environ. Elle est actuellement en phase d'identification d'actions (SNIM, Lycée de Formation Technique et Professionnelle de Nouadhibou, Académie Navale, etc.) pour monter des projets de formation et d'insertion de jeunes issus des mahadras. Elle programme aussi des activités de sensibilisation sur la migration clandestine, confiées aux ONG locales.

Parmi les partenaires M&D de la commune, il faut évoquer aussi les partenaires techniques et financiers que sont les bailleurs, les coopérations étrangères : la coopération espagnole, la coopération italienne, celle du Qatar, celle du Koweït, etc. Par ailleurs, trois consulats honoraires sont présents à Nouadhibou : un pour le Sénégal, un autre pour le Niger et un dernier pour la Gambie.

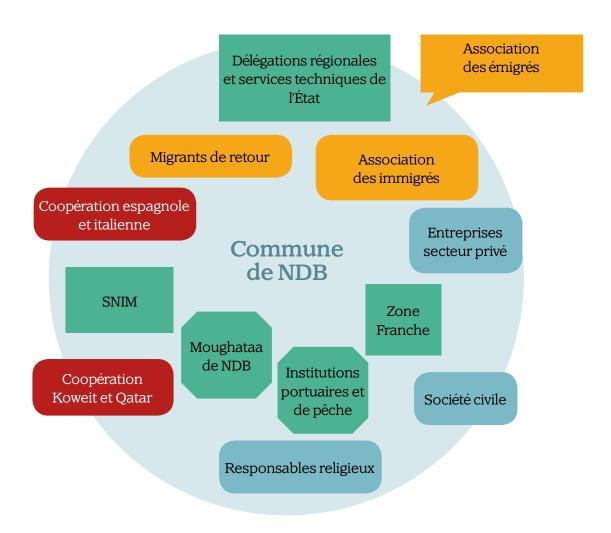
Sans avoir de représentation permanente à Nouadhibou, les ambassades de France, des Pays-Bas, ou encore le Fonds Francophone des Droits de l'Homme finance des projets exécutés par des ONG locales comme APEAH.

On trouve dans la ville d'autres acteurs jouant un rôle d'interface pour les migrants, notamment les banques et agences de transfert : Banque Nationale de Mauritanie, BMCI, BCI, Société Générale, Attijari Bank, Orabank, BMS, Western Union, Djikké, Wari, Chinguettybank, BIM, NBM, BAMIS, Banque Al-Amana, Moneygram... Les transferts financiers sont, chaque année, importants quoique difficiles à estimer. Ce qui est sûr, c'est que même si l'assise des phénomènes de migration sont importants, aucun système ou structure institutionnelle n'est prévu pour orienter ces ressources vers des secteurs économiques.

L'Autorité de la Zone franche de Nouadhibou (AZFN) est évidemment devenue, depuis 2013, un partenaire incontournable pour le développement du territoire. En outre, elle a mis en place un Guichet unique pour la réalisation de l'ensemble des formalités et démarches administratives nécessaires aux activités des acteurs du développement, des opérateurs et des entreprises agréées. Le guichet unique traite, en lieu et place des administrations compétences, l'ensemble des déclarations et autres formalités, notamment en matière fiscale, sociale et commerciale, devant être accomplies par les acteurs du développement.

Enfin, des entreprises étrangères sont présentes à Nouadhibou et participent au développement de la ville.

Diagramme de Venn pour la commune de Nouadhibou¹



Jumelages et coopérations décentralisées

La commune entretient des relations de jumelage et de coopération avec des collectivités espagnoles.

En 2009, à l'occasion d'une visite du maire de l'époque aux îles Canaries, l'association INCODE et la commune de Nouadhibou ont signé une convention de collaboration pour le développement de projets de services sociaux et éducatifs. Auparavant, la Fundación MODELO, également présente aux Canaries, avait appuyé la commune dans son effort de modernisation du service de fiscalité locale et d'informatisation de tous les services municipaux.

Et en effet, le lien entre l'archipel des Canaries, où on trouve une diaspora mauritanienne non négligeable, et Nouadhibou, est très fort. Un vol direct relie d'ailleurs La Palmas et Nouadhibou. La coopération bilatérale entre les Îles Canaries et la commune de Nouadhibou existe depuis plusieurs années. En février 2009, la commune de Nouadhibou et celle de Las Palmas ont signé un mémorandum de jumelage, approuvé dans son principe dès octobre 1986 mais qui avait tardé à cause de retards de validation côté stéphanois. L'accord de jumelage a permis à Las Palmas de doter la commune de Nouadhibou de six bus et d'une assistance dans le domaine des affaires sociales, de la jeunesse, de la voirie et de l'assainissement.

Sans pour autant concrétiser ce soutien par un partenariat écrit, l'administration (Cabildo) de Tenerife a, en 2009, confirmé un financement déjà ancien en faveur des cantines scolaires stéphanoises, et annoncé s'intéresser aux questions d'assainissement et de santé à Nouadhibou. À l'époque, le maire de la commune de

Victoria Acentjo, sur l'île de Tenerife, avait exprimé son souhait d'établir un jumelage avec Nouadhibou.

Il faut aussi évoquer des relations de partenariat et de coopération avec les communes espagnoles suivantes : Adeje, Lanzarote, Ouerto del Rosaria, Vitoria, Arucas, Barcelone, Hospitalet, Valencia, Santa Cruz et Zaragoza. Ces partenariats ont des degrés de lien très divers et connaissant des dynamiques variables.

Une commission mixte (commune Nouadhibou, Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime, Ministère de l'intérieur, Ministère des affaires étrangères) a été créée en 2002 et a obtenu le financement de deux pôles développement à Nouadhibou, dans les quartiers de Bagdad et Hay Madrid, ainsi que la réhabilitation et la redynamisation des pôles de Kra el-Khair et Voum el-Base; enfin, elle est aussi parvenu à faire ouvrir un OTC (Office Technique de Coopération) qui gère la coopération et le jumelage entre la commune de Nouadhibou et les villes et communes espagnoles.

Dans le domaine de coopération, un centre de formation pour les infirmiers médico-sociaux a été créé, qui s'appelle Centre Mourabitoune et qui abrite actuellement la Direction des Affaires Sociales et Culturelles. Neuf jardins d'enfants et onze cantines scolaires ont été créés dans le cadre de cette coopération.

Notons qu'un projet maraîcher est géré par la commune de Nouadhibou, le Croissant rouge et la Croix rouge espagnole, sur financement du gouvernement des Canaries. Enfin, la commune gère actuellement un hôpital ophtalmologique financé par le groupe Koweitien Al-Nefissi et par la fondation espagnole Jorjio Alio.

3 Les projets et initiatives M&D à Nouadhibou

es initiatives portées par les migrants en termes de projets de développement dans la pêche, le bâtiment ou d'autres secteurs ont été identifiés, ainsi que d'autres portées par des émigrés ou des migrants de retour dans le commerce ou la prestation de services.

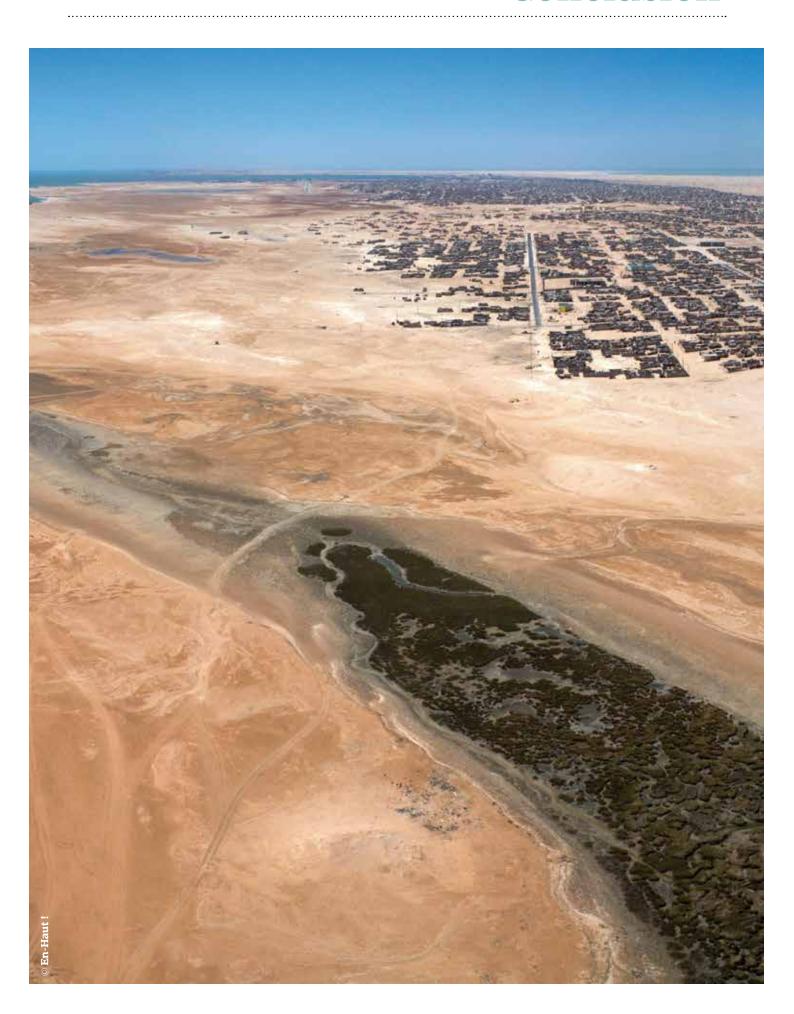
L'apport des immigrés ouest-africains en termes de retombées économiques est non négligeable. Très présent dans le secteur informel, il est difficilement quantifiable. À leur arrivée, les migrants pratiquent souvent des petits métiers comme cireurs de chaussures, laveurs de tapis, réparateurs de chaussures, revendeurs de cosmétiques, etc. Ceux qui arrivent avec un peu d'argent louent des pièces pour en faire des salons de coiffure ou des restaurants. Les migrants installés depuis plusieurs années ont souvent déjà leur établissement, acheté ou loué, quelle que soit le secteur d'activité (coiffure, restaurant, épiceries, etc.).

Cela a été dit, des entreprises détenues par des étrangers sont présentes à Nouadhibou et participent à son développement. Plusieurs sociétés appartenant à des migrants ou dans lesquelles des migrants sont actionnaires ont vu le jour depuis plusieurs années à Nouadhibou. Que ce soit dans le domaine des pêches, du BTP ou des services, ces entreprises emploient plusieurs milliers de jeunes à Nouadhibou. Parmi elles : Alfa Services, dirigée par un entrepreneur ghanéen, Hong Dong et Sunrise, gérées par des ressortissants chinois, Zocco BTP, spécialisée dans le bâtiment et conduite par un Camerounais, etc.

Quant à l'apport des émigrés, il est estimable grâce entre autres aux transferts d'argent de l'Europe vers la Mauritanie *via* des agences comme la Western Union. La hausse était particulière entre 2005 et 2009, y compris à Nouadhibou.



Conclusion



ncienne « capitale économique » de la Mauritanie, Nouadhibou bénéficie d'équipements et d'infrastructures notables, qui en font presque une exception en Mauritanie : port commercial, port de pêche, port pétrolier, port minéralier, aéroport international, chemin de fer...

Depuis 2013, la commune de Nouadhibou s'est vue dépossédée de nombreuses compétences, au profit de l'Autorité de la Zone Franche. Ainsi, d'après la loi qui consacre sa création, « l'Autorité se substitue à la commune de Nouadhibou dans l'exercice de ses attributions, à l'exception de celles relatives à l'action sociale, à l'enseignement fondamental, à la santé primaire et à la culture ». Cela signifie que de nombreux paramètres du développement local et de l'attractivité du territoire échappent désormais à la commune.

La gestion des migrations, habituellement traitée à l'échelle nationale, induit des enjeux locaux sur lesquels la commune a, depuis cinq ans, moins de prise qu'auparavant. Elle peut agir via « l'action sociale »pour promouvoir une véritable solidarité de proximité avec les personnes en situation de vulnérabilité ou en situation précaire, les familles en difficulté, les migrants, les anciens migrants revenus chez eux, les personnes handicapées, les personnes âgées...

L'essoufflement de l'immigration de transit depuis 2007-2008, l'installation définitive de nombreux migrants initialement partis à destination de l'Europe, l'extension de la ville vers le nord et le déplacement de nombreuses familles mauritaniennes (soit dans la ville de Nouadhibou ellemême, soit à Nouakchott), et la reprise en main de nombreuses compétences par l'Autorité de la Zone Franche sont les principaux paramètres à prendre en compte dans la gestion locale de la migration et dans la réflexion sur l'aménagement urbain de Nouadhibou.

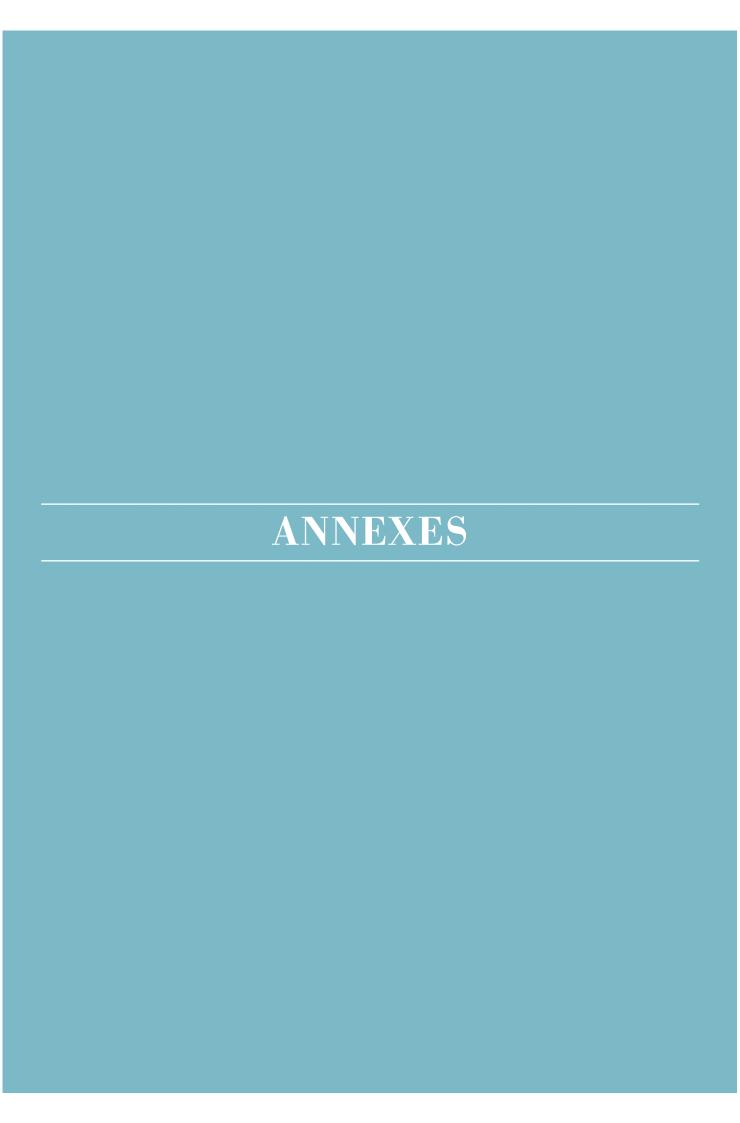
S'ajoutent de nouveaux enjeux d'aménagement urbain liés aux limites géographiques de la ville : le site de Nouadhibou souffre d'une pénurie d'eaux superficielles, le couvert végétal est inexistant, les sols sont pauvres, le nord de la péninsule souffre d'un phénomène d'ensablement, les études sur l'habitat à Nouadhibou sont

rares, les limites communales au niveau du lieudit du « Bouchon » sont déjà atteintes, etc.

Les temps de concertation menés dans le cadre du projet ont permis de faire émerger des enjeux déterminants liant migration et développement. Dans une ville comme Nouadhibou, les mobilités humaines ont toujours été et demeurent incontournables pour penser l'aménagement de la ville, son identité et sa prospérité. L'objectif du présent document vise à la fois à enrichir la donnée disponible sur les migrations en provenance ou à destination de Nouadhibou, mais aussi, sur la base de la connaissance « produite », à préparer un travail nécessaire de réflexion stratégique devant aboutir: 1) à la proposition d'un plan d'actions prioritaires relatif à la dialectique migrationdéveloppement, et 2) à l'enrichissement du futur Plan de développement communal de Nouadhibou.

Afin de préparer ce travail, sont restituées ici des recommandations issues des temps de concertation menés en 2017-2018 dans le cadre du projet MIDRIM:

- Mise en place d'un cadre de concertation entre les différents acteurs du développement présents sur le territoire communal, et auquel doivent être associés les migrants;
- Appui, accompagnement et facilitation aux initiatives de migrants porteurs de projets de développement;
- Mise en adéquation des besoins de la commune et des initiatives des migrants;
- Mise en place de dispositifs spécifiques, techniques et financiers, à l'échelle communale en appui aux initiatives M&D;
- Identification des compétences et capacités des migrants internes et internationaux en vue de leur valorisation :
- Formation des leaders associatifs issus des OSCIM à la gestion de projet;
- Élaboration d'un PDC qui tienne compte de la dimension co-développement et de l'importance des plus-values et des compétences des migrants dans le développement local.



Annexe 1 - Glossaire

Acculturation: Ensemble des changements apportés aux modèles culturels initiaux résultant de contacts directs et continus entre des groupes d'individus de culture différente, à la suite par exemple de mouvements migratoires ou d'échanges économiques.

Apports culturels: Contribution des émigrés ou des migrants de retour dans la compréhension ou le décryptage des codes culturels, dans la sauvegarde et la promotion des patrimoines...

Contributions sociales : Contribution des émigrés ou des migrants de retour par la participation à des projets d'infrastructures d'accès aux services de base, d'éducation, de santé, d'eau, d'assainissement, d'énergie...

Déterminants d'arrivée : Raisons principales pour lesquelles les personnes ont choisi de s'installer sur un territoire.

Déterminants de départ / de retour : Raisons principales pour lesquelles les personnes ont quitté un territoire pour un autre.

Diaspora: État de dispersion d'un peuple ou d'un groupe ethnique à travers le monde. La notion de diaspora est fréquemment utilisée dans le but de revendiquer une identité commune malgré la dispersion du groupe.

Droit de quitter tout pays: Droit de chacun de quitter tout pays, y compris le sien, quels que soient le motif et la durée du séjour à l'étranger. Ce droit, proclamé par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948, art. 13 § 2), a été consacré par de nombreuses conventions universelles et régionales. Des restrictions sont toutefois envisageables à condition d'être « nécessaires pour protéger la sécurité nationale, l'ordre public, la santé ou la moralité publiques, ou les droits et libertés d'autrui » (Pacte international relatif aux droits civils et politiques, 1966,

art. 12 § 3). Le droit au départ ne s'accompagne d'aucun droit d'entrer sur le territoire d'un État autre que l'État d'origine.

Droit de retour : Droit de chacun de revenir dans son pays. Aux termes de l'article 12 § 4 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966), « nul ne peut être arbitrairement privé du droit d'entrer dans son propre pays ». Le droit de retour est par ailleurs consacré par de nombreuses conventions universelles et régionales.

Émigré: Toute personne qui a quitté l'endroit où il réside pour une autre localité – quel que soit le motif de sa migration. On distinguera l'émigré interne, qui n'a pas traversé de frontière, de l'émigré international.

Étranger: Ou ressortissant étranger. Individu n'ayant pas la nationalité de l'État considéré.

Exode rural: Mouvement d'une population qui quitte la campagne pour s'installer en ville.

Famille: Personnes liées par un lien de parenté.

Frontière: Limites du territoire d'un État, ligne séparant les espaces territoriaux ou maritimes relevant de deux États voisins.

Flux migratoires: Nombre de migrants qui se déplacent ou qui sont autorités à se déplacer d'un territoire à un autre en vue de s'établir dans le territoire de destination.

Gestion de la migration : Ensemble des décisions et des moyens destinés à la réalisation d'objectifs déterminés dans le domaine de l'admission et du séjour des étrangers ainsi que dans le domaine de l'asile et de la protection des réfugiés et autres personnes ayant besoin de protection.

Immigré: Toute personne qui s'installe sur un territoire (d'accueil) – quel que soit le motif de sa migration. On distinguera l'immigré interne, qui n'a pas traversé de frontière, de l'immigré international.

Innovation : Contribution des émigrés ou des migrants de retour correspondant à tout type de savoirs nouveaux acquis durant les parcours migratoires.

Ménage: Ensemble composé des personnes *présentes* qui vivent et dorment sous le même toit, mettent en commun leurs moyens, partagent leurs repas et reconnaissent l'autorité d'un même chef de ménage.

Migration: Déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes d'un territoire à un autre. La notion de migration englobe tous les types de mouvements de population impliquant un changement du lieu de résidence habituelle, quelles que soient leur cause, leur composition, leur durée, incluant ainsi notamment les mouvements des travailleurs, des réfugiés, des personnes déplacées ou déracinées. On distinguera la migration interne de la migration internationale, lorsqu'une frontière est franchie.

Migration de retour : Migration ramenant une personne à son lieu de départ – pays d'origine ou lieu de résidence habituelle – généralement après un séjour d'au moins plusieurs mois. La migration de retour peut être volontaire ou forcée. Elle peut être interne ou, lorsqu'une frontière est franchie, internationale.

Migrant : Toute personne qui réalise une migration. Dans le cadre du projet, la durée de six mois a été retenue pour considérer une personne comme migrante, mais les définitions.

Parcours migratoire : Différentes étapes du mouvement migratoire, c'est-à-dire les trajectoires du migrant.

Partenariats : Contribution des émigrés ou des migrants de retour par la capacité à ouvrir les territoires sur l'ailleurs, à créer des coopérations entre acteurs et/ou entre territoires.

Pays d'accueil: Pays sur le territoire duquel séjourne – légalement ou illégalement – une personne à l'issue d'une migration internationale.

Pays de destination : Pays vers lequel se dirigent les flux migratoires, réguliers ou irréguliers.

Plaidoyer: Contribution des émigrés ou des migrants de retour dans une campagne autour de la diffusion de valeurs, de la protection des droits, de vigilance, ambassadeur pour la promotion de plans d'actions thématiques...

Regroupement familial: Lorsqu'une ou plusieurs personnes rejoignent un ou plusieurs membres de leur famille dans le pays de destination.

Réintégration: Dans le contexte d'une migration de retour, processus par lequel un migrant se réinsère dans la société de son pays d'origine. La réintégration peut être *culturelle*, lorsqu'il s'agit du processus par lequel le migrant réintègre les traits culturels (langue, traditions, valeurs, mœurs, etc.) de la société de son pays d'origine; ou *économique* s'il s'agit de sa réinsertion dans le système économique du pays d'origine; ou sociale, s'il s'agit de sa réinsertion dans les structures sociales du pays d'origine.

Solidarités familiales: Contribution des émigrés ou des migrants de retour à des filets sociaux comme la sécurité alimentaire, à la prise en charge des urgences financières, des fêtes ou des impôts de la famille restée au pays, au rapatriement des corps, à l'adhésion à une mutuelle de santé...

Transferts financiers : Ou *rapatriements de fonds.* Dans le contexte migratoire, ensemble des transferts monétaires effectués par les migrants vers leur pays d'origine.

Annexe 2 - Contexte du Programme d'Appui à la Stratégie Nationale de Gestion de la Migration

ans un contexte migratoire rendu difficile par un nombre croissant de départs en mer de migrants depuis la Mauritanie, notamment depuis la wilaya de Dakhlet Nouadhibou, l'État mauritanien a réalisé, avec le concours de l'Union européenne, un document riche intitulé « Document de Stratégie Nationale pour une meilleure gestion de la migration », publié en octobre 2010. Il fait un état des lieux de la migration en Mauritanie et prévoit un dispositif de coordination, suivi et évaluation permettant la mise en œuvre d'une stratégie migratoire déclinée en quatre axes :

- > Axe 1 : Cadrage de gestion et mesure de la migration
- > **Axe 2** : Migration et Développement
- > **Axe 3 :** Droits fondamentaux des rapatriés, migrants, réfugiés et demandeurs d'asile
- > **Axe 4**: Maîtrise des flux migratoires

Dans le cadre de sa politique de gestion de la migration, le gouvernement a mis en place des structures assurant la coordination entre les différents acteurs concernés par celle-ci. Le comité interministériel composé des ministères en charge des départements concernés a été créé en octobre 2012, alors que se mettait en place, de 2012 à 2015, le Programme d'Appui à la Stratégie Nationale de Gestion de la Migration (PASNGM), financé par l'Union européenne.

L'action du projet Migration et Développement en Mauritanie (MIDRIM) découle d'échanges et de consultations réalisées par la Délégation de l'Union européenne en Mauritanie avec des organisations de la société civile, justement dans le cadre du PASNGM. Les objectifs retenus pour la proposition du consortium Grdr-Alianza Por la Solidaridad correspondent à la composante 2 du PASNGM sur le lien entre migration et développement, et dans une moindre mesure à la composante 1 sur la production de connaissances relatives aux migrations.

D'une durée de 18 mois (2017-2018), le projet MIDRIM comporte deux objectifs, déclinés en 7 activités :

- ① Axe 1 Mettre en œuvre des actions qui contribuent à une prise en compte positive de la migration pour le développement de la Mauritanie
- Activité 1 : Réalisation d'un « mapping » de la diaspora mauritanienne en Europe (Belgique, France, Espagne)
- Activité 2 : Le renforcement des capacités des autorités mauritaniennes relatives à une meilleure prise en compte des dynamiques M&D de leurs ressortissants
- > Activité 3 : Accompagnement de quatre collectivités territoriales (Kaédi, Nouadhibou, Riyadh, Sélibaby) à l'approche M&D, inclus la réalisation de profils migratoires dont le présent document
- > **Activité 4**: Appui à la Jeune Chambre de Commerce de Mauritanie pour renforcer sa capacité d'accompagnement de porteurs de projets économiques issus de la diaspora
- > **Activité 5 :** Organisation d'un Forum Migration & Développement
- 2 Axe 2 : Renforcer les capacités des consulats des pays d'origine et des associations de migrants en matière d'information sur les droits et la protection
- Activité 6 : Sensibilisation et formation des agents consulaires aux droits des migrants en Mauritanie
- Activité 7 : Mobilisation, formation, outillage des principales organisations de la diaspora établies en Mauritanie aux pratiques d'accueil, accompagnement et protection des droits des migrants

L'élaboration du profil migratoire communal est menée dans le cadre de l'activité 3 visant à une meilleure prise en compte de la migration dans les stratégies de développement des communes.

Annexe 3 - Formations, méthodologie d'enquête

et temps de concertation

otons tout d'abord que la démarche est pilote en Mauritanie, d'autant plus à l'échelle locale, et qu'elle s'est faite concomitamment à trois formations réalisées à Nouakchott en mars, mai et décembre 2017. Indispensables à cet effet, les formations ont permis de préparer les équipes sur place et ont rythmé de façon relativement efficace les différentes étapes de la production des profils. Y ont participé notamment les équipes des ONG Grdr et Alianza, des chercheurs de l'IFAN-UCAD et de l'Université de Nouakchott, et des élus et membres des services techniques des 4 communes d'intervention.

La définition méthodologique a été adaptée «au fil de l'eau», à mesure que le projet a avancé dans le temps. Elle jette ses bases sur un double-objectif : produire de la connaissance sur la migration à l'échelle locale, enjeu déjà mis en avant dans la Stratégie Nationale de Gestion de la Migration ; octroyer au profil migratoire en construction une dimension réellement stratégique.

Réalisée à Nouakchott du 1^{er} au 3 mars, la première formation MIDRIM a permis :

- > Une bonne compréhension des enjeux du programme
- > Un état des lieux des articulations M&D pour chaque territoire, qui a esquissé l'identification des atouts et des freins de cette dialectique
- > Une première initiation aux principaux outils méthodologiques M&D

Les premiers mois après la première formation, de mars à mai 2017, ont permis un premier temps de collecte de données sur le terrain. Parallèlement à la collecte de données, qui a permis d'amorcer la construction d'une base de données sur la thématique M&D, ont été mis en place des cadres de suivi du projet

sur chaque commune, intitulés Comités techniques: à Nouadhibou, il était piloté par un référent territorial issu de l'ONG Alianza, et par un point focal de la commune, issu du service technique de la mairie. Il est composé de personnes-ressources identifiées par la commune et l'équipe-projet (anciens, chefs de quartier, leaders associatifs...). Il a permis d'échanger sur le déroulement du projet et de lui donner une connotation réellement « locale »; mais aussi de faire connaître le projet sur le territoire, de mobiliser si besoin les citoyens sur place, voire la diaspora. Pour Nouadhibou, la première réunion de ce comité s'est tenue le 29 mai 2017.

En amont de la deuxième formation, une sélection de 18 enquêteurs (étudiants ou anciens étudiants issus du Master Migration et Territoires) a été réalisée avec l'appui de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH) de l'Université de Nouakchott. Cette sélection a fait l'objet d'une grille de critères spécifiques. Étaient pris en compte chez chaque candidat :

- > Le lieu de résidence et l'origine du candidat (avec une préférence pour les personnes ayant vécu ou vivant dans une des quatre communes d'intervention);
- > Le niveau d'études (minimum requis : licence et Master acquis ou en cours, avec une préférence claire pour le Master Migrations et Territoires);
- > Le niveau de français (afin de s'assurer que le candidat puisse suivre la formation à l'oral et qu'il soit capable de prendre des notes en français lors de l'enquête);
- > La maîtrise des langues nationales mauritaniennes (avec un minimum de deux ou trois langues maîtrisées);
- > Le degré d'expérience dans ce type d'enquête de terrain :
- > La disponibilité du candidat au cours du travail d'enquête.

Menée du 16 au 18 mai, toujours à Nouakchott, la deuxième formation MIDRIM a permis :

- > Un état des lieux de la connaissance sur les dynamiques de codéveloppement sur chacun des territoires (bilan des informations collectées depuis la première formation), de celle existante, de celle à chercher, de celle à produire
- > Une appropriation des outils et de la méthodologie d'enquêtes et d'animation (focus group) nécessaires à l'enrichissement de la donnée requise pour la réalisation du profil migratoire
- > Un test in situ (post-formation), sur la commune nouakchottoise de Riyadh (travail de terrain animé le 23 mai par un expert méthodologique, chercheur à l'IFAN)

Dans la continuité de cette formation, le travail de production de données a pu s'amorcer au cours des mois suivants. Dès la fin du mois de mai, s'amorçait un travail d'enquêtes auprès de 404 ménages sur chacune des quatre communes. Les 18 enquêteurs ont au préalable participé à la formation pour être en capacité de récolter la donnée souhaitée.

La méthodologie d'enquête a fait l'objet d'un temps de travail au cours de la formation de mai 2017. Une première version du questionnaire avait été élaborée afin de la tester lors de ce temps de travail, pour que les enquêteurs puissent se l'approprier et qu'il soit corrigé et amélioré à mesure que soient identifiées des erreurs, des doutes ou des carences.

Le questionnaire était divisé en deux parties. La première comportant une série de questions concernant les membres du ménage actuellement présents.

Dans cette première partie sur les personnes présentes, on trouve :

- > Sept questions générales sur les membres du ménages qu'il faut lister de manière exhaustive : prénom, relation au chef de ménage, sexe, année de naissance, niveau d'éducation, activité, situation familiale;
- > Six questions relatives aux personnes du ménage qui sont immigrés (migrants étrangers ou immigrés internes mauritaniens), la première de ces six questions permettant de déterminer si chaque membre du ménage est

- immigré ou s'il vit sur sa commune de naissance :
- > Six questions sur les migrants de retour, la première de ces six questions permettant de déterminer si la personne présente dans le ménage est déjà partie en migration plus de six mois depuis qu'elle vit dans la commune.

La deuxième partie du questionnaire comporte une série de questions concernant les membres du ménage qui sont partis depuis au moins six mois ou pour une période d'au moins six mois c'est-à-dire les personnes absentes du ménage.

Dans cette seconde partie sur les personnes absentes, on trouve :

- > Sept questions générales sur les ex-membres du ménage qu'il faut lister de manière exhaustive : prénom, relation au chef de ménage, sexe, année de naissance, niveau d'éducation, activité, situation familiale;
- > Cinq questions sur la trajectoire migratoire de la personne absente, pour déterminer son année de départ, ses motifs de départ, les déterminants du choix de la destination, et le parcours migratoire;
- > Quatre questions portant sur les relations double-espace, c'est-à-dire sur le lien que maintient (ou ne maintient pas) la personne absente avec le ménage et avec sa localité.

Suivent deux questions complémentaires avec réponse ouverte :

- > Avez-vous un (ou plusieurs) contact(s) en France, en Espagne ou en Belgique ?
- > Avez-vous connaissance d'une initiative Migration & Développement dans votre localité?

Le système d'entretien employé jetait ses bases sur une codification que les enquêteurs ont dû s'approprier, en ayant toutefois l'obligation de se servir de leur « guide méthodologique » systématiquement, guide dans lequel se trouvait de manière exhaustive la dite codification.

Dans ce *Guide méthodologique pour l'enquêteur*, outre le détail de la codification, on trouve aussi une page d'introduction comportant des termes clés utilisés dans le cadre de l'enquête, ainsi que leur traduction en hassanya, pulaar, wolof et soninké, les quatre langues nationales mauritaniennes.

Échantillonnage pour l'enquête

La taille de l'échantillon a été calculée selon une formule communément admise en statistique :

La taille de l'échantillon est calculée par la formule : $n = t^2 * p*(1-p)/e^2$ Avec :

- n : Taille de l'échantillon
- *t* : Niveau de confiance selon la loi normale centrée réduite (pour un niveau de confiance de 95%, égale 1,96)
- p : Prévalence du phénomène étudié (proportion estimée de la population qui présente la caractéristique recherchée, ici la mobilité), lorsqu'inconnue, on utilise = 0,5
- *e* : Marge d'erreur tolérée (par exemple on veut connaître la proportion réelle à 5% près). Après calcul de l'échantillonnage (384,6 pour ce qui nous concerne), on ajoute 5% permettant de gérer les non-réponses et les autres. Soit 404 questionnaires par commune.

À Nouadhibou, l'enquête a lieu entre le 17 et le 30 juillet 2017 et mobilisé dix des enquêteurs. Les enquêteurs ont été envoyés dans presque tous les quartiers de la commune et ont fait du porte à porte au hasard pour interroger les ménages.

Avec la marge d'erreur qu'un tel travail peut comporter, le résultat - qui a fait l'objet d'un traitement statistique - offre une palette d'informations très riches sur les flux migratoires, informations qui sont d'ailleurs toujours en cours de traitement pour être en partie cartographiées. Région ou pays d'origine de chaque membre des ménages interrogés, profil de chaque immigré (âge, activité, niveau d'études, etc.), parcours migratoire, déterminants de départ et d'arrivée; pays de destination des « migrants de retour », profil de chacun d'entre eux, parcours migratoire, déterminants de la migration; région ou pays de destination des émigrés. La donnée colletée concerne autant la migration internationale que la migration interne, qui est également visée par la Stratégie Nationale de Gestion de la Migration.

Organisée du 5 au 7 décembre 2017 à Nouakchott, la troisième formation MIDRIM a permis :

- La réalisation d'un bilan critique des connaissances acquises sur les flux migratoires et les dynamiques de codéveloppement de chacun des territoires
- > L'élaboration d'un plan détaillé pour chaque profil migratoire
- > Une esquisse de propositions en termes

de plan d'actions prioritaires M&D articulant les problématiques de mobilité et les enjeux territoriaux de développement

Limites de l'analyse

Le traitement statistique des résultats de l'enquête-ménages s'est avéré complexe car toutes les informations n'étaient pas toujours disponibles pour tous les membres des ménages identifiés. Il se peut donc que le total des personnes « traitées » varie à la marge (et à la baisse) sur telle ou telle variable.

Par exemple, si l'on considère le public des immigrés internes, on en recense 1 187 au total dans l'enquête. Or, la répartition de ces mêmes immigrés internes par tranches d'âge est faite sur la base de 1 157 personnes, l'information de l'âge n'ayant pas pu être collectée sur les 30 personnes manquantes. La différence est résiduelle et n'empêche pas d'analyser les tendances globales.

Autre limite de l'étude : l'enquête n'est pas allée à une échelle fine au point d'identifier les flux migratoires internes (immigration et émigration) à la wilaya de Dakhlet Nouadhibou. Il n'est donc pas possible à ce stade d'identifier les localités de provenance ou de destination des migrants internes à la wilaya de Dakhlet Nouadhibou. Il serait intéressant dans une démarche ultérieure d'approfondir ce point pour mettre en exergue le lien entre Nouadhibou et telle ou telle localité de la wilaya.

Autre limite: on s'aperçoit de la complexité des déterminants de la migration, tels qu'ils sont demandés lors de l'enquête menée au cours de l'étude MIDRIM – des chiffres relatifs aux motifs de la migration sont présentés à plusieurs reprises au cours du profil. Par exemple, la stratégie familiale peut recouper d'autres motifs, à savoirla recherche de travail, mais aussi le regroupement familial (si un membre de la famille de la personne émigrée réside déjà dans la localité de destination).

Par ailleurs, le motif du regroupement familial est soumis à interprétation et l'usage de son expression n'a peut-être pas toujours été très clair pour les enquêteurs. Ainsi, quelqu'un rejoignant son frère en France, en laissant sa mère et sa femme à Nouadhibou, a plutôt saisi l'opportu-

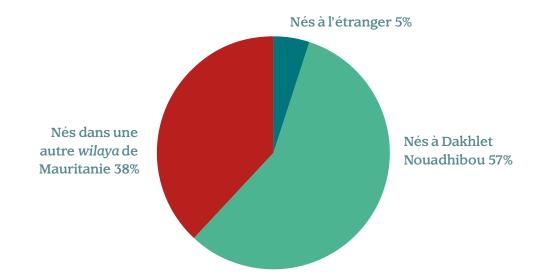
nité d'avoir un membre de sa famille pour partir, même si la motivation première était plutôt la recherche de travail ; le motif dans un tel cas n'était pas le *regroupement familial*.

Enfin, concernant la contribution des émigrés (internes et internationaux) au développement du ménage ou de la commune, la nature des réponses possible devra être revisitée à l'occasion de futures enquêtes du même type : en effet, on observe une incohérence dans le fait de poser une première question à part entière sur les moyens de contribuer au ménage, mais où les réponses incluent des éléments de développement de la localité, puis de poser une question relative au développement de la localité, et dont l'une des réponses (« solidarités familiales ») renvoie à la contribution au ménage.

Limites spécifiques à l'enquête sur Nouadhibou

Spécifiquement sur l'étude portant sur Nouadhibou, les retours des témoignages pendant les temps de concertation laissent à penser que la proportion de personnes nées à l'étranger peut être supérieure à la proportion identifiée (5% de la population). Certaines estimations relatives au nombre de centre et ouest-africains à Nouadhibou identifiaient, il y a dix ans, entre 15 000 et 20 000 personnes, soit près de 20% de la population. Il est probable que ce chiffre ait baissé depuis compte tenu des difficultés administratives rencontrées ces dernières années par les ressortissants d'Afrique de l'Ouest -nous avons évoqué dans le présent document le cas des Ghanéens, par exemple -, et d'ailleurs, d'autres sources proposent le chiffre de 10 000 immigrés d'Afrique subsaharienne mentionné pour l'année 2010, ce qui réduirait plutôt la part d'immigrés africains à 10% de la population. Pourquoi ces écarts avec l'étude MIDRIM? Il est possible que le contact des enquêteurs avec les communautés étrangères se soit avéré complexe, d'abord pour des raisons linguistiques (c'est le cas par exemple des Chinois résidant à Nouadhibou), ensuite pour des raisons culturelles – les résidant étrangers ont pu exprimer une certaine réticence devant l'épreuve du questionnaire. En outre, le contexte de 2017, année où les pêcheurs sénégalais ont été confrontés à des difficultés en termes de droits du travail, doit être rappelé. À titre d'exemple, aucune personne née en Chine n'a été recensée dans le cadre de l'enquête de terrain, alors que l'existence d'une communauté chinoise à Nouadhibou est notoire. C'est un exemple de « raté » de l'étude.

Autre limite, si l'on observe le graphique cicontre, résultant des résultats de l'enquête-ménages, relatif à la répartition de la population stéphanoise selon l'origine géographique (visible dans la partie I de la présente étude). Les chiffres obtenus peuvent être comparés aux statistiques du recensement de 2013 mené par l'ONS. Cette année-là, le RGPH révélait que seules deux wilayas mauritaniennes présentent une population sédentaire composée en majorité de migrants « durée de vie », c'est-à-dire de personnes ne vivant pas dans leur commune de naissance: Inchiri (53,6%) et Dakhlet Nouadhibou (52,1%). Pour la région de Dakhlet Nouadhibou, on compterait en effet 64 501 immigrants « durée de vie » sur 123 779 habitants en 2013. Même si ce chiffre a pu, depuis, être réduit par la réduction de l'immigration et par un taux important de naissances élevé chez les personnes déjà résidentes à Nouadhibou (cinq ans ont passé entre le dernier RGPH et l'enquête menée dans le cadre du projet MIDRIM), on peut supposer que le chiffre présenté dans le graphique ci-dessous sur la proportion d'immigrés résidant à Nouadhibou est un peu sous-évalué.



Les temps de concertation

L'étape suivante en termes de production de connaissances consistait à organiser des temps de concertation sur chaque commune (ou « focus group »), pour compléter la donnée collectée lors de la phase d'enquêtes-ménages. Étaient invités à ces temps de concertation des personnes-ressources au niveau de chaque quartier, des leaders associatifs, des migrants (internes, internationaux), des citoyens lambda... Les objectifs étaient les suivants :

- > Présenter le projet MIDRIM aux participants et le mettre en perspective du PASNGM
- > Sensibiliser les participants sur la thématique M&D
- > Présenter les résultats de l'enquête-ménages menée sur la commune, identifier les éventuelles lacunes en termes d'information (présence d'une communauté immigrée non-notifiée, par exemple)
- > Retracer collectivement l'historique de la migration dans chaque quartier (premières familles arrivées, historique des flux, évènements marquants, etc.)
- > Identifier les acteurs du développement du territoire, présents ou non sur la commune, et leurs liens aux communautés migrantes
- Répertorier les projets de codéveloppement sur la commune, et leur degré de réussite ou d'échec
- > Échanger sur l'opportunité de mettre en place un espace de concertation entre les migrants (immigrés et/ou diaspora) et les acteurs du développement du territoire

Ces « focus group » ont été au nombre de 3 :

- Le 30 novembre 2017 pour les quartiers de Khairane, Kra Nasrani, Thiaka, Jedida et Areiguib;
- 🕗 Le 20 janvier 2018 à Numerowatt ;
- Le 21 janvier 2018 à Tarhile.

Une unanimité s'est dégagée de ces temps de concertation sur l'importance de la migration dans l'identité et le développement de Nouadhibou, et sur la nécessité d'améliorer le dialogue entre les migrants et les acteurs du développement présents sur la commune. Reste à savoir comment organiser ou animer ce dialogue, et ce alors que la diaspora stéphanoise est relativement peu structurée.

- > La mise en place d'un espace de concertation tel qu'il en existe au Mali avec l'Espace Migration & Développement de Kayes (EMDK) se justifie-t-il sur Nouadhibou?
- > Comment associer aux cadres de concertation existants, par exemple le Cadre de Concertation Communal (CCC), les communautés migrantes jusque-là exclues, notamment les immigrés et les structures associatives qui peuvent les représenter?
- > Comment associer à un mode de concertation local des individus qui sont absents (les émigrés stéphanois)?
- > Quels sont les enjeux prioritaires sur lesquels peuvent se positionner les migrants ?

La concertation avec les migrants pour faciliter les transferts financiers de la diaspora ou les transferts de compétences des immigrés ou des migrants de retour est complexe et doit impliquer, dans la mesure du possible, à la fois des organisations de la société civile, les services techniques déconcentrés de l'État ayant un lien avec la dialectique M&D, des acteurs économiques, etc. Un Espace M&D peut être une force de concertation et de réflexion, en même temps que d'action. Mais pour cela, il est primordial de penser dans son mode de fonctionnement tous les leviers sur lesquels il serait possible d'agir pour mobiliser des financements et passer de la réflexion aux actes.

Deux principales difficultés peuvent être d'ores et déjà identifiées : l'animation de ce type d'espace, qui s'avère nulle dès lors que les financements ne sont pas là ; et la recherche de financements une fois que les projets ont été pensés et élaborés.

Annexe 4 - Fiches acteurs M&D

Association de femmes

carte de visite	
CONTACT(S)	Lalya Coulibaly. (+34)631523351 - laliacoulibaly26@gmail.com
LOCALISATION DU SIEGE	Mollet del Vallès, Catalogne Espagne
ZONE(s) D'INTERVENTION	Mollet del Vallès, Santa Perpetua, Granollers – Catalogne Espagne
DATE DE CRÉATION	2009, rénovation en 2017

Domaine(s) d'intervention(s) et compétences

En Espagne, l'association (actuellement en reconstruction) appuie les activités économiques des femmes dans la zone de Mollet del Vallès. Elle organise des événements, constitue un fond de garantie féminin, permet les mises en contacts et favorise des espaces de rencontres et d'échanges entre femmes mauritaniennes et également avec des femmes d'autres nationalités.

Partenariats

Aucun

Association GuinolGootol
Association régionale

carte de visite	
CONTACT(S)	Amadou Baba sall, président 46490116
LOCALISATION DU	2º Robinet, Nouadhibou
SIEGE	Mauritanie
ZONE(s)	Nouadhibou
D'INTERVENTION	Mauritanie

Domaine(s) d'intervention(s) et compétences

L'association regroupe les resssortissant des villages de Aeré Mbar, AeréGollere, Cas-cas (Brakna). Elle intervient dans le domaine culturel sportif.

Partenariats

Guinol Gootol est membre de kawtal pelle et affilié à la ligue régionale de lutte et folklores de Nouadhibou

Association Jeunesse Aéré Mbar Association régionale

carte de visite	
CONTACT(S)	Amadou Baba Sall, président 46490116
LOCALISATION	2º Robinet, Nouadhibou
DU SIEGE	Mauritanie
ZONE(s)	Nouadhibou
D'INTERVENTION	Mauritanie

Domaine(s) d'intervention(s) et compétences

L'association regroupe les ressortissants du village de Aere Mbar (Brakna). Elle intervient dans le domaine culturel sportif.

L'association organise des activités culturelles (invitation d'artistes de renom) dont les revenus sont destinés à des actions d'assistance aux sinistrés ou malades.

Partenariats

Jeunesse de Aere Mbar est membre de Kawtal Pelle et affiliée à la Ligue régionale de lutte et folklores de Nouadhibou.

Association Jeunesse Bababé	
Association régionale	

carte de visite	
CONTACT(S)	Ball Abdoulaye, président 46428409
LOCALISATION DU SIEGE	2º Robinet, Nouadhibou Mauritanie
ZONE(s) D'INTERVENTION	Nouadhibou Mauritanie
DATE DE CRÉATION	1982

Domaine(s) d'intervention(s) et compétences

L'association regroupe les ressortissants du village de Bababé (Brakna). Elle intervient dans le domaine culturel sportif et la promotion des jeunes. Elle dispose d'un siège, d'une école privée et finance et gère les coopératives de femmes.

Partenariats

Jeunesse de Bababé est membre de Kawtal Pelle et affiliée à la Ligue régionale de lutte et folklores de Nouadhibou.

Association jeunesse Fondé Dieri Association régionale

carte de visite	
CONTACT(S)	Ibrahim Wane, président 46844553
LOCALISATION DU SIEGE	6° Robinet, Nouadhibou Mauritanie
ZONE(s) D'INTERVENTION	Nouadhibou Mauritanie
DATE DE CRÉATION	2007

Domaine(s) d'intervention(s) et compétences

L'association regroupe les ressortissants du village de Fondé Dieri (Brakna). Elle intervient dans le domaine culturel sportif mais aussi dans le social. Elle a contribué à la construction d'un centre de santé au niveau du village.

L'association a créé une agence d'envoi d'argent entre Nouadhibou et Fondé Dieri et villages environnants.

Partenariats

Jeunesse de Kaédi est membre de Kawtal Pelle de Nouadhibou.

Association Jeunesse Kaédi
Association régionale

carte de visite	
CONTACT(S)	Abou samba Dia, président 46574202
LOCALISATION DU SIEGE	6º Robinet, Nouadhibou Mauritanie
ZONE(s) D'INTERVENTION	Nouadhibou Mauritanie
DATE DE CRÉATION	1978

Domaine(s) d'intervention(s) et compétences

L'association regroupe les ressortissants de la ville de Kaédi (Gorgol). Elle intervient dans le domaine culturel sportif. Elle appuie les associations des villages environnants de Kaédi dans la préparation de leurs activités. Elle dispose d'une caisse pour des interventions en faveur des membres pour des cas sociaux.

Partenariats

Jeunesse de Kaédi est membre de Kawtal Ppelle et affilié à la Ligue régionale de lutte et folklores de Nouadhibou.

Association Jeunesse M'Bagne Association régionale

carte de visite	
CONTACT(S)	Diop MousssaAliou, président 46453738
LOCALISATION DU SIEGE	3° Robinet, Nouadhibou Mauritanie
ZONE(s) D'INTERVENTION	Nouadhibou Mauritanie
DATE DE CRÉATION	1988

Domaine(s) d'intervention(s) et compétences

L'association regroupe les ressortissants du village de M'Bagne (Brakna). Elle intervient dans le domaine culturel sportif et la préservation de l'environnement.

Partenariats

Jeunesse de M'bagne est membre de Kawtal Pelle et affiliée à la ligue régionale de lutte et folklores de Nouadhibou.

Association pour le Développement de Maghama Association régionale

carte de visite	
CONTACT(S)	Barro Amadou, président 46445561
LOCALISATION DU SIEGE	5º Robinet, Nouadhibou Mauritanie
ZONE(s) D'INTERVENTION	Nouadhibou Mauritanie
DATE DE CRÉATION	1988

Domaine(s) d'intervention(s) et compétences

L'association regroupe les ressortissants du village de Maghama (Gorgol). Elle intervient dans le domaine culturel et sportif. Elle s'investit dans des projets de développement socioculturel au niveau de Maghama. En 2017, elle a récolté des fonds à partir de Nouadhibou pour le financement d'un film documentaire sur la ville de Maghama. Le film documentaire a été financé en partie par les ressortissants de Maghama à l'étranger.

Partenariats

L'association développe des relations de partenariat avec les ressortissants du village de Maghama et ses environs résidant aux États-Unis et au Canada.

Conseil Représentatif des Mauritaniens en Espagne – CRME Association nationale

carte de visite	
CONTACT(S)	Boubou Camara, président (+34) 631 552 069 - ntuwindi@gmail.com
LOCALISATION DU SIEGE	Madrid Espagne
ZONE(s) D'INTERVENTION	Nationale en Espagne Nationale en RIM
DATE DE CRÉATION	2017

Domaine(s) d'intervention(s) et compétences

Le CRME a été créé sur la base des préoccupations de la diaspora exprimées par l'association catalane Guidimakha REMU ; afin de porter ces préoccupations au niveau national le CRME s'est fixé les objectifs suivants :

- Créer une entité apolitique qui représente tous les migrants mauritaniens en Espagne.
- Faire un pont avec les autorités locales en Espagne et en RIM.
- Promouvoir la cohésion de la diaspora et son intégration en Espagne.
- Faire connaître la Mauritanie et sa culture en Espagne.
- Défendre les intérêts et les droits de tous les Mauritaniens vivant en Espagne.
- Encourager la coopération et le développement entre l'Espagne et la Mauritanie.
- Soutenir toute initiative susceptible de bénéficier aux résidents mauritaniens en Espagne.
- Éviter tout acte répréhensible ou toute attitude répréhensible susceptible de nuire à notre image.
- Ses actions sont à ce stade axées sur la communication pour que la diaspora connaisse le CRME et ses objectifs.

Partenariats

En Espagne:

Le CRME est une structure très récente. Elle se construit sur la base des liens qu'elle a avec l'association Guidimakha REMU (association créée en 2005 qui rassemble les associations villageoises, culturelles et de femmes des migrants du Guidimakha en Catalogne).

En France:

Le CRME construit des liens avec le RAME et le réseau français de la diaspora.

FeddeAwloube Association régionale

carte de visite		
CONTACT(S)	Seck Moussa, président 46464271	
LOCALISATION DU SIEGE	Nouadhibou Cansado	
ZONE(s) D'INTERVENTION	Nouadhibou	
DATE DE CRÉATION	1980	

Domaine(s) d'intervention(s) et compétences

L'association regroupe les *awloubés* (griots) dont l'objectif principal est de sauvegarder la culture et traditions des *awloubes*. Elle veille à la perpétuation et au renforcement des relations sociales, des codes de conduite et de bon voisinage entre les différentes communautés

Partenariats

Feddé Awloubé est membre de kawtal pelle et affilié à la ligue régionale de lutte et folklores de Nouadhibou

FeddéBamtaareFuuta
Association régionale

carte de visite			
CONTACT(S)	Ba Abou, président 46.06.72.83		
LOCALISATION DU SIEGE	2º Robinet, Nouadhibou Mauritanie		
ZONE(s) D'INTERVENTION	Nouadhibou Mauritanie		
DATE DE CRÉATION	1985		

Domaine(s) d'intervention(s) et compétences

Feddé Bamtaaré Fuuta regroupe des jeunes originaires de Fouta (vallée du fleuve Sénégal). Elle vise à valoriser le patrimoine historique et social des Foutankés (originaires de Fouta) et à réveiller chez eux l'esprit de citoyenneté pour qu'ils n'oublient jamais d'où ils viennent même s'ils se sont installés définitivement à Nouadhibou.

Partenariats

Bamtarre Fuuta collabore avec toutes les associations poursuivant les objectifs de développement culturel et social.

Fouta Dev (section de Nouadhibou)

Association internationale

carte de visite		
CONTACT(S)	Aissata Sall, présidente	
LOCALISATION DU SIEGE	2° Robinet, Nouadhibou Mauritanie	
ZONE(s) D'INTERVENTION	Nouadhibou Mauritanie	
DATE DE CRÉATION	2017	

Domaine(s) d'intervention(s) et compétences

Fouta Dev est un mouvement international fondé par un ressortissant de Fouta résidant aux USA. Fouta Dev regroupe, les personnes, associations, ONG, coopératives, GIE présentes sur les deux rives du fleuve Sénégal ou exerçant des activités économiques ou socio-culturelles au niveau international.

Fouta Dev Section de Nouadhibou est fondée en janvier 2017. Elle a pris part en janvier 2018 à la première assemblée générale de l'association à Dioum au Sénégal.

La section Nouadhibou de Fouta Dev collecte des fonds avec les cotisations de ses membres ou les dons des bonnes volontés pour monter des projets de développement au niveau des villages du Fouta. En août 2017, elle a fait des gestes de solidarité avec les sinistrés du village de sarandogou dans le département de Boghé en leur remettant d'importantes sommes d'argent.

Partenariats

Fouta Dev collabore avec toutes les associations poursuivant les objectifs de développement culturel et social.

Hirnaaguétooro

Association régionale

carte de visite		
CONTACT(S)	Fall Ibrahima, président 47.24.36.22	
LOCALISATION DU SIEGE	6° Robinet, Nouadhibou Mauritanie	
ZONE(s) D'INTERVENTION	Nouadhibou Mauritanie	
DATE DE CRÉATION	1999	

Domaine(s) d'intervention(s) et compétences

L'association regroupe les ressortissants des villages de l'ouest de Tooro. Elle participe à toutes les activités culturelles de l'association Kawtal Pelle. Elle contribue à l'insertion professionnelle de ses membres et la résolution des problèmes sociaux.

Partenariats

Hirnaague Tooro est membre de Kawtal Pelle et affiliée à la Ligue régionale de lutte et folklores de Nouadhibou.

Ligue régionale de lutte et folklore de Nouadhibou Association régionale

carte de visite		
CONTACT(S)	Gaye hamady samba, président 36.36.13.26 – 44.51.55.13	
LOCALISATION DU SIEGE	1 ^{er} Robinet, Nouadhibou Mauritanie	
ZONE(s) D'INTERVENTION	Nouadhibou Mauritanie	
DATE DE CRÉATION	1991	

Domaine(s) d'intervention(s) et compétences

La Ligue a pour rôle : gérer les associations dans la pratique des sports ; orienter les associations ; encadrer les pratiquants ; faire connaître les différentes facettes de la culture du pays ; promouvoir la lutte ; coordonner les liens et activités avec les autres fédérations nationales ; organiser des séminaires et stages de formation pour entraîneurs, arbitres, etc.

Partenariats

Onze associations sont affiliées à la Ligue pour des compétitions inter-associations.

28 associations non-affiliées entretiennent des relations de partenariat avec la Ligue. Elle est membre de la Fédération mauritanienne de Lutte.

Mali Sadio Association régionale

carte de visite			
CONTACT(S)	Ba Samba, président 46 43 41 38		
LOCALISATION DU SIEGE	3° Robinet, Nouadhibou Mauritanie		
ZONE(s) D'INTERVENTION	Nouadhibou Mauritanie		
DATE DE CRÉATION	1996		

Domaine(s) d'intervention(s) et compétences

Malisadio est une association culturelle qui regroupe les membres de la communauté soubalbe (de pêcheurs) à Nouadhibou. L'association vise à contribuer au rayonnement de la culture de la fraction des pêcheurs. Elle vise à valoriser les hauts faits des hommes qui marqué l'histoire du Fouta par leurs actes de bravoure. Elle organise souvent des activités culturelles à des fins de développement social de ses membres.

Partenariats

Malisadio est membre de Kawtal Pelle et affilié à la ligue régionale de lutte et folklores de Nouadhibou.

Organisation des Migrants de Nouadhibou	
Association de ressortissants étrangers	

carte de visite			
CONTACT(S)	Vepouyoum Amsatou omn.ndb@gmail.com		
LOCALISATION DU SIEGE	Quartier KraaNasrani, Nouadhibou Mauritanie		
ZONE(s) D'INTERVENTION	Nouadhibou Mauritanie		
DATE DE CRÉATION	2016		

Domaine(s) d'intervention(s) et compétences

Anciennement appelée Association des Migrants de Nouadhibou, l'association est née le 2 octobre 2016. Elle réunit 17 communautés et est appuyée par la Mission catholique, le Forum Société Civile de Nouadhibou, l'AMDH et Caritas. L'OMN propose des formations aux ressortissants migrants mais également mauritaniens résidant à Nouadhibou. L'institution n'a pas de contact avec la mairie.

Partenariats

L'OMN est partenaire de l'ONG Alianza por la Solidaridad dans le cadre du projet MIDRIM, mais également de l'OIM, ainsi que de Caritas et de la Mission Catholique.

RAME – Réseau des Associations des Mauritaniennes en Europe Réseau à vocation européenne

carte de visite			
CONTACT(S)	Bakary Kamara, président +33 (0)6 19 27 11 04		
LOCALISATION DU SIEGE	Paris 18 ^e - Région Ile-de-France - France		
ZONE(s) D'INTERVENTION	Européenne et échelle nationale en RIM		
SITE INTERNET	http://www.le-rame.org/		
DATE DE CRÉATION	2004		

Domaine(s) d'intervention(s) et compétences

Le RAME est né de l'engagement de différentes organisations souhaitant sensibiliser l'opinion française (pouvoirs publics, collectivités et ONG) et les pouvoirs publics Mauritaniens sur le rôle des associations de migrants dans les dynamiques de développement, ici et là-bas. Le RAME s'est constitué et organisé pour construire une structure fédératrice apte à renforcer et appuyer les associations de migrants dans leurs actions de développement.

Le réseau œuvre d'une part à promouvoir, coordonner et soutenir les actions de ses membres dans leurs projets respectifs, notamment le développement local, l'insertion citoyenne et professionnelle «ici» et «là-bas», et d'autre part il entend contribuer à la promotion des dialogues intergénérationnels, interculturels et Nord-Sud.

Les objectifs du RAME sont :

- Fédérer et coordonner les efforts des acteurs impliqués dans le développement;
- Contribuer à la reconnaissance du rôle des migrants dans le développement de la Mauritanie et créer les conditions de leur participation au financement du développement ;
- Mutualiser les expériences et les actions des membres en vue de les améliorer collectivement et durablement.

Partenariats

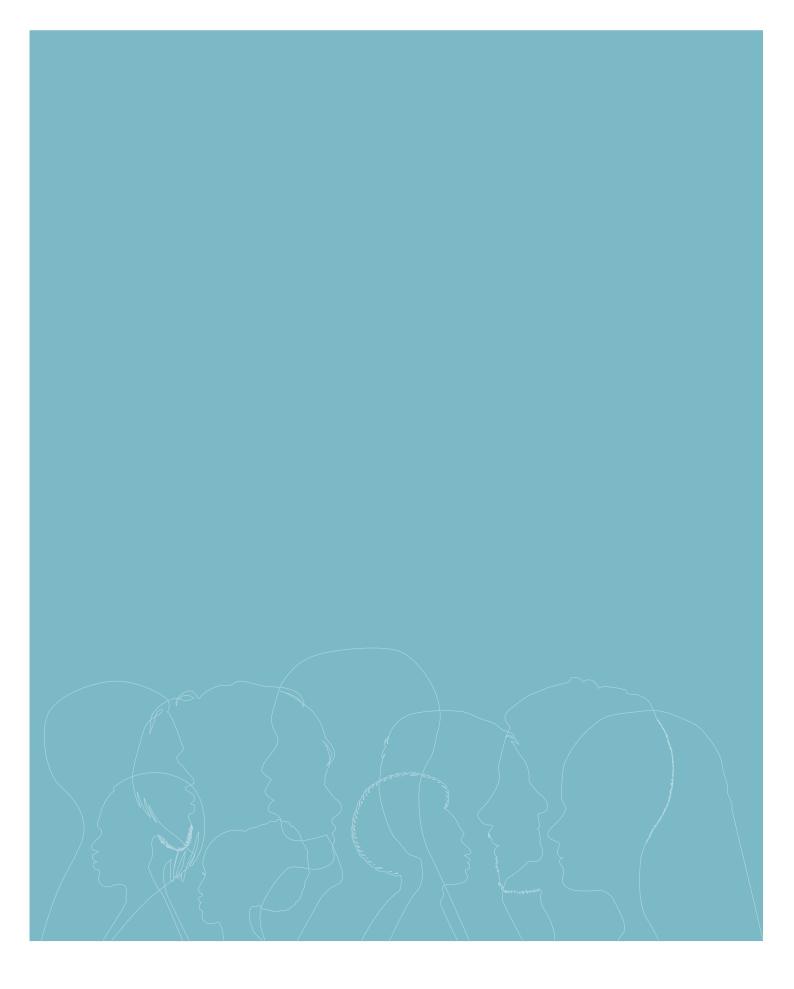
En France:

Le RAME développe des partenariats avec ses membre, le FORIM, le Grdr, Coordination Sud

Annexe 5 - Bibliographie

- Secours catholique Caritas Mauritanie,
 Diagnostic sur la migration Mauritanie,
 février 2015.
- Office National de la Statistique, Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), 2013.
- Loi n° 2013-001 du 2 janvier 2013 portant sur la création de la Zone franche de Nouadhibou.
- Armelle Choplin, « Quand la mer se ferme »
 Du transit au post-transit migratoire en Mauritanie. In Hommes & Migrations, 2010.
- Institut des Études Juridiques Internationales (IEJI), Diagnostic sur la situation de l'immigration à Nouadhibou, 2010.
- OIM, Migration en Mauritanie Profil national 2009. Publication cofinancé par l'Union européenne.
- Armelle Choplin et Jérôme Lombard, « Nouadhibou du Monde ». Ville de transit... et après ? – Migrations et recomposition spatiales en Mauritanie. In Afrique contemporaine, 2008/4 n° 228.

- SidnaNdah Mohamed Saleh, Éléments de migration en Mauritanie. Robert Schuman Centre for Advanced Studies, 2008.
- Plan de développement communal (PDC) de Nouadhibou, 2007.
- ONG APEAH, Migration et emploi, migration et communication, migration, santé et éducation – Nouadhibou, Mauritanie, étude de 2005.
- Alain Antil et Armelle Choplin, « Le chaînon manquant : la route Nouakchott-Nouadhibou, dernier tronçon de la transsaharienne Tanger-Dakar ». InAfrique Contemporaine, La Documentation Francaise, 2004.
- Philippe Tanguy, L'urbanisation irrégulière à Nouakchott: 1960-2000. L'institution de la norme légal/illégal. In Insaniyat, 2003.



Réalisé avec l'appui de





Projet financé par l'Union européenne



